
Robert Mencherini

Président de PROMEMO

Il y a soixante ans, à l'automne 1947, la division entre les alliés de la Deuxième Guerre mondiale s'affichait au grand jour. Une vague de grèves paralysait, pendant plusieurs semaines, une grande partie de la France. C'était le début, quasiment officiel, de la Guerre froide.

Le 12 novembre 1947 commençait, à Marseille, un mouvement que certains ont pu qualifier d'« insurrectionnel » et qui a bouleversé le pays. Pourtant, les grèves ouvrières de novembre-décembre 1947 n'ont suscité que peu d'analyses historiques et encore moins une ferveur commémorative. Leurs « lieux de mémoire » sont rarissimes, y compris à Marseille où, pourtant, elles ont revêtu un caractère très massif. Il ne subsiste, dans les quartiers nord de la ville, qu'un square à la mémoire de Sylvain Bettini, qui doit beaucoup à la ténacité de son frère, et une plaque, très effacée et bien peu entretenue, dans le quartier Est, à La Capelette, à la mémoire de Vincent Voulant...

Il faut évidemment chercher les raisons de ce « trou de mémoire », de cette occultation, dans le caractère propre de ces événements. On sait, qu'aujourd'hui encore, ils sont l'objet de polémiques, souvent de caricatures. Celles-ci, les blessures qu'ils ont provoquées, la division qui les a suivis n'encouragent ni leur évocation, ni leur étude. Mais disons nettement que l'histoire du mouvement ouvrier, sous peine d'être totalement aseptisée, ne peut se pencher uniquement sur les périodes qui font consensus, comme celle évoquée, dans le précédent numéro du *Bulletin de Promemo*, autour du Front populaire.

Il nous semble, au contraire, qu'elle doit aussi s'intéresser à ces moments qui ne sont ni de pleine lumière ni de noirceur totale et qui, finalement, sont plus fréquents que les premières. Souvent très instructifs, ils suscitent réflexion. On pourra s'interroger sur les causes (plurielles) de ces grèves, lire les documents sur la naissance de Force ouvrière, et l'article de Gérard Leidet sur celle de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN), organisation qui doit à ces événements sa structuration très particulière en tendances (la FSU en a hérité) : les Bouches-du-Rhône se sont encore distinguées en animant, en son sein, pendant tout un temps, un « courant » spécifique.

Nous avons donc estimé utile de consacrer un dossier à ces événements et à leurs conséquences immédiates, avec comme toujours, le respect de la diversité des opinions. Les points de vue peuvent différer entre témoins et historiens, on s'en aperçoit à la lecture de mon article et à celle du témoignage très vivant de Charles Biancheri, actif militant de la CGT et du PCF. Mais il existe aussi des débats entre les historiens, comment pourrait-il en être autrement ? « Ni rire, ni pleurer, mais comprendre » : la formule est essentielle, l'application difficile. La période évoquée est complexe non seulement aux yeux des nouvelles générations, mais aussi des anciennes, du fait de conjonctures nationale et internationale aujourd'hui totalement modifiées.

Pourtant, au-delà de l'ancrage de l'événement dans une période historique bien déterminée, l'article de René Merle, « A propos de la tentative d'insurrection marseillaise du 23 mars 1841 », met en évidence la résurgence périodique de certains thèmes : ainsi celui de l'insurrection ouvrière. Il montre, si besoin était, que la volonté d'une rupture fondamentale est bien antérieure au xx^e siècle et à la Révolution russe. Cette dernière est devenue, après 1917, un modèle pour une grande partie du mouvement ouvrier, surtout dans la région (on peut se reporter sur ce point à l'article de Frédéric Grossetti dans le précédent numéro du *Bulletin de Promemo*). Pourtant, au-delà du pittoresque du *Tramblamen*, on trouve *mutatis mutandis* une semblable tentation des prolétaires méridionaux d'accélérer l'Histoire, en 1841, en cette occasion les armes à la main (ce qui ne fut pas le cas en 1947).

Mais le mouvement ouvrier ne se réduit pas à des périodes d'explosion. Il y a tout le militantisme quotidien, qui déborde d'ailleurs le cadre strict de la vie dans l'entreprise, ce qu'évoque Michel Dreyfus, du Centre d'histoire sociale du xx^e siècle, spécialiste très reconnu de l'histoire ouvrière et du mutualisme, dans son article sur Lucien Molino – grande figure des grèves de 1947 et du mutualisme marseillais – et « le syndicalisme à bases multiples ». Et le monde ouvrier ne vit pas qu'au rythme des grèves. Il y a aussi toutes ces journées d'âpre travail, la dureté du labeur au fond des galeries de mines de Saint-Maime, dans les Basses-Alpes (entre Forcalquier et Manosque) que rappelle, dans son témoignage, Edmond Nucho, ancien mineur devenu romancier.

Cette mémoire ouvrière mérite d'être sauvegardée, tout comme l'atelier « mécanique » des chantiers de la Seyne, dans le Var, ainsi que le souhaite Andrée Bensoussan et Yolande Le Gallo, de l'association Histoire et Patrimoine seynois. La modernité n'a rien à perdre, bien au contraire, à conserver des équipements significatifs de l'histoire ouvrière régionale. Il est nécessaire, bien sûr, de les mettre en valeur par un environnement matériel et culturel adapté.

L'histoire ne peut s'écrire que si des traces du passé subsistent. Parmi les sources préservées que la recherche historique utilise, Jean-Claude Lahaxe signale les archives municipales de Salon-de-Provence et il en détaille, de manière très utile, les utilisations possibles pour l'histoire du Front populaire. Il existe d'ailleurs, à propos de la conservation des archives du monde du travail, un certain nombre d'expériences sur lesquelles nous reviendrons. Celles-ci peuvent user des techniques les plus en pointe. Nous-mêmes inaugurons ici, sous la houlette de Patrick Hautière, une nouvelle rubrique sur les sites Internet existants en matière d'histoire et de mémoire ouvrières.

Le Bulletin de PROMEMO
Directeur de publication : Robert Mencherini
ISSN : 1954-9504
5 euros

Robert Mencherini

Les grèves de novembre-décembre 1947



En janvier 1947, l'élection du président, Vincent Auriol par le Congrès (réunion des deux assemblées élues fin 1946) achève la mise en place des institutions de la IV^e République (dont la constitution a été adoptée par référendum en octobre 1946). Cette année 1947 est aussi celle du tournant international et de la rupture entre les Alliés de la Deuxième Guerre mondiale. Les deux camps s'organisent, autour du plan Marshall du côté américain, et, du côté soviétique, autour du « Kominform » (« Bureau d'information des partis communistes » créé à la fin septembre à Sklarska-Poreba en Pologne).

En France, cette année est marquée, en particulier, par de grandes grèves en novembre-décembre. La dureté des affrontements qui les accompagnent a parfois conduit à les qualifier « d'insurrectionnelles ». Il est impossible de reprendre ici la chronologie et l'analyse détaillées de l'ensemble de l'année et de ce mouvement¹. Je me propose simplement d'en retracer les principaux épisodes, d'en évoquer quelques conséquences et d'esquisser quelques pistes de réflexion.

Le mouvement commence à Marseille le mercredi 12 novembre par une journée de spectaculaires manifestations. Dans la

matinée, à l'occasion du procès de quatre militants de la CGT, maintenus en détention dans l'attente d'un jugement sur le fond en huitaine, le Palais de justice est envahi, deux inculpés sont proprement escamotés par la foule et la grève gagne rapidement les entreprises de la cité phocéenne. L'après-midi, le flot des manifestants a considérablement grossi et les incidents se multiplient : le Palais de justice est de nouveau occupé alors qu'on a organisé à la hâte la reprise du procès. Ces derniers sont libérés, l'un d'entre eux est acquitté et les autres bénéficient d'un sursis. Puis les manifestants envahissent l'Hôtel de ville où le premier conseil de la municipalité RPF (gaulliste) a dégénéré en pugilat. Ils se répandent ensuite dans le quartier de l'Opéra où sont saccagées les boîtes de nuit, symbole scandaleux, en cette période de pénurie, du gaspillage et de la corruption. Des membres de la pègre tirent sur les manifestants. L'un d'entre eux, Vincent Voulant, jeune ouvrier des Aciéries du Nord à Menpenti, décède. A partir de ce drame, à l'appel de l'union départementale CGT, la grève s'étend dans tout le département.

Parallèlement, le Comité confédéral national de la CGT (CCN), réuni à Paris les 12 et 13 novembre, lance une consultation à propos des revendications (principalement au sujet des salaires) et de l'action à mener, un nouveau CCN devant prendre une décision à la fin décembre. Mais dès le samedi, un arrêt de travail touche le bassin minier du Nord, pour protester contre la révocation d'un administrateur cégétiste des Charbonnages de France.

La consultation est rapidement dépassée et la grève, encouragée par la CGT et le Parti communiste, s'étend dans de nombreuses régions. Le mouvement croît jusqu'à la fin novembre et la CGT crée un comité national de grève (CNG) regroupant les fédérations favorables à la grève (de sensibilité communiste). Mais il marque le pas en décembre : alors que la grève générale est proclamée dans dix départements, dont les Bouches-du-Rhône où la CGT contrôle les entreprises et les moyens de communication, d'autres sont beaucoup moins touchés

et les fédérations de fonctionnaires restent très réticentes. Les affrontements avec la police se multiplient, dans le bassin houiller du Nord, à Saint-Étienne, à Valence (trois morts). Finalement, le 9 novembre, le CNG appelle à reprendre le travail. La grève se termine par un nouveau drame à Marseille. Le jeune Sylvain Bettini est tué par le coup de feu d'un policier.

Il faut d'abord noter que ces grèves mettent un terme définitif à la politique d'« Union nationale » pratiquée par les trois grands partis (SFIO, MRP et PCF) depuis la Libération. Celle-ci avait déjà été mise à mal par l'exclusion du PCF du gouvernement en mai 1947, mais beaucoup pensaient que cette situation n'était que provisoire. Et les débats sont très vifs à l'Assemblée nationale où les élus communistes essaient par tous les moyens de bloquer le vote de « lois scélérates ». À partir de l'automne 1947, le PCF devient, pour longtemps, un parti d'opposition. Ceci n'entraîne pas pour autant son déclin. L'audience électorale et son influence au sein du mouvement syndical demeurent très importantes.

Les conséquences sont également considérables pour le mouvement syndical : la CGT, unie depuis la Résistance, est divisée et le courant socialisant appelle, dès décembre, à la création d'une nouvelle centrale : Force ouvrière. De leur côté, les enseignants choisissent majoritairement l'autonomie, avec droit de tendance au sein de la Fédération de l'éducation nationale



(FEN). La CGT subit alors une forte baisse de ses adhérents dont beaucoup restent désormais non-syndiqués.

EXTENSION DE LA GRÈVE ET OPPOSITION AU MOUVEMENT

Dans *Le Provençal* du 21 novembre 1947, alors que les grèves s'étendent, les opposants au mouvement se manifestent. Le groupe des « amis de Force ouvrière » dénonce la politisation de celui-ci. A noter la référence à la première conférence nationale de FO. Celle-ci, qui a eu lieu les 8 et 9 novembre 1947, donc avant la vague de grèves, a dénoncé la « politisation des organisations syndicales » (lire la mainmise du PCF sur la CGT). La deuxième, en décembre 1947, se prononce en faveur du départ de la CGT et de la création d'une nouvelle confédération.

Chez les cheminots, le vote a été favorable à un arrêt de travail. Seuls les cadres de Marseille ont refusé de participer au référendum. De leur côté, la CFTC et le comité d'action syndicaliste (autonome) repoussent la grève. Mais à Marseille, celle-ci démarre immédiatement : « la gare Saint-Charles est désormais déserte ; les guichets sont clos et l'accès aux quais est interdit » écrit le quotidien.

Ce mouvement soudain et atypique pose de nombreuses questions. Je me cantonnerai ici à évoquer deux aspects, le premier concerne l'ensemble des événements, le second est plus régional.

On peut d'abord s'interroger sur leurs causes. Leurs adversaires ont vu dans ces « grèves Kominform » l'effet d'une consigne de Moscou. De fait, les archives aujourd'hui à notre disposition montrent qu'il n'en est rien. Le 18 novembre 1947, lors d'une rencontre entre Maurice Thorez et Staline, ce dernier apparaît très critique envers ce mouvement qui « a déjà effrayé toute la bourgeoisie française », alors qu'il s'agit, selon lui, de créer la plus large union contre l'impérialisme américain. Mais il est certain que le tournant international de septembre 1947 et la critique portée contre le Parti communiste français, répercutée par le comité central du PCF des

29 au 29 octobre, contre la précédente orientation « opportuniste » d'union nationale ont joué un rôle important. Ils ont été interprétés par certains militants communistes comme le retour à une stratégie révolutionnaire et ont ravivé, dans leur esprit, le modèle de la Révolution russe de 1917. Ce n'est pas l'avis de la direction du Parti communiste : lors de la réunion du comité central de bilan, les 22 et 23 décembre 1947, Maurice Thorez dénonce vivement les « erreurs » commises par les militants syndicalistes, en particulier la création du CNG qui a poussé à étendre les grèves. Il rappelle aussi que l'alliance avec certains patrons est indispensable pour mener la lutte contre le plan Marshall.

Je pense que c'est la combinaison entre les représentations révolutionnaires réactivées de beaucoup de militants syndicalistes du PCF, le sentiment de changer de période et un mécontentement populaire réel en matière de salaire et de ravitaillement qui peut expliquer à la fois le mouvement et la forme qu'il prend. Il n'est pas besoin de faire intervenir un quelconque complot.

On pourrait faire une analyse semblable pour la journée du 12 novembre à Marseille. On sait que celle-ci a donné lieu à interpellation dès le lendemain à l'Assemblée nationale, chacun essayant de mettre en évidence la préméditation du camp adverse. Jean Cristofol (PCF) estime que le gouvernement a tendu volontairement un piège aux communistes tandis que Gaston Defferre (SFIO) accuse les mêmes d'avoir effectué une « préparation minutieuse » des manifestations. Que des dirigeants politiques privilégient ce type d'explication dans ce type de débat n'est pas étonnant. Mais, loin d'établir l'existence d'un complot d'un côté ou de l'autre, le recouplement des archives de tous niveaux et de l'ensemble des témoignages montre plutôt une grande improvisation et des réactions décidées au fil des événements. Les pouvoirs publics semblent rapidement dépassés : ce n'est sans doute pas un hasard si Jules Moch, ministre de l'Intérieur, affecte dans les Bouches-du-Rhône le pre-

mier Inspecteur général en mission extraordinaire, Pierre Massenet. Du côté des manifestants, il est évident que certains dirigeants communistes – qui apparaissent comme débordés à plusieurs reprises – prennent des initiatives qui étendent le mouvement. Mais ceci ne signifie pas qu'il a été planifié dans le cadre d'une « épreuve pour la prise du pouvoir » comme l'affirme le préfet des Bouches-du-Rhône. L'attitude des CRS peut servir de pierre de touche en la matière. On sait que l'influence communiste est forte parmi ces compagnies où les anciens résistants sont nombreux. Plusieurs d'entre elles sont dissoutes et épurées sous l'accusation d'avoir pactisé avec les manifestants et même de leur avoir fourni des armes. Si la lecture attentive des nombreux rapports d'enquête montre que les CRS ne font pas preuve d'une grande combativité contre les manifestants, elle établit aussi que les accusations précédentes ne sont pas fondées².

Ainsi, ces « grèves rouges » ne sont pas, selon moi, la conséquence d'un complot, quel qu'il soit. Mais elle ne sont pas non plus la seule expression spontanée d'un mécontentement. Celui-ci existe, on peut le mesurer à partir d'indices matériels (courbes de prix, de salaires, de consommation ou de pouvoir d'achat) et surtout subjectifs (au travers des sondages d'opinion). Mais il a été repris en compte par des militants communistes qui donnent sa forme

au mouvement. Ils n'obéissent pas, pour autant, à des directives précises venues du sommet de l'organisation internationale. Les représentations jouent ici tout leur rôle. Ainsi d'ailleurs que l'événement : nul doute que la journée marseillaise du 12 novembre, suivie pratiquement en direct par le CCN de la CGT du même jour, a contribué à « gauchir » les positions au sein de ce dernier. Enfin, une fois encore, est mise ici en évidence une spécificité régionale : le mouvement marseillais est sans conteste plus important et plus solide que dans l'ensemble du pays et que dans la capitale. L'appel national à la reprise du travail est une immense surprise pour les dirigeants de l'Union départementale et son secrétaire général, Lucien Molino.

L'année 1948 est également une année de conflits sociaux importants et violents, menés par la CGT et le Parti communiste. Mais il ne prend pas la forme d'une grève générale comme en 1947. On a tiré la leçon de cette dernière.

Notes

1. Pour celles-ci, je me permets de renvoyer à mon ouvrage, *Guerre froide, grèves rouges, Parti communiste, stalinisme et luttes sociales en France. Les grèves « insurrectionnelles » de 1947-1948*, Paris, Syllepse, 1998, préface de Maurice Agulhon.
2. Est ainsi confirmée la thèse que Maurice Agulhon et Fernand Barrat ont défendue dans leur livre pionnier, *CRS à Marseille, 1944-1947*, Paris, FNSP, 1971.

CHRONOLOGIE DES GRÈVES ET MANIFESTATIONS DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1947

(reprise de l'ouvrage de Robert Mencherini, *op. cit.*)

Novembre

Lundi 10 : Manifestation à Marseille contre l'augmentation du tarif des tramways. Arrestation de 4 manifestants.

Mercredi 12 : Émeutes à Marseille. Réunion du CCN de la CGT.

Jeudi 13 : Extension des grèves à Marseille. Le CCN de la CGT appelle à une consultation nationale des travailleurs.

Vendredi 14 : Enterrement de Vincent Voulant et nouvelle extension des grèves à Marseille. Dans le Nord, révocation de Léon Delfosse du CA des Charbonnages et début des grèves dans le bassin houiller.

Lundi 17 : La grève s'étend dans les Charbonnages du Nord-Pas-de-Calais.

Mardi 18 : Grève chez Renault.

Rencontre de Thorez et Staline à Moscou.

Mercredi 19 : Appel à l'extension du mouvement dans la métallurgie.

Démission du gouvernement Ramadier.

Jeudi 20 : Évacuation des usines Citroën par la police. Début de la grève des cheminots.

Vendredi 21 : Extension de la grève dans le bâtiment et à la SNCF.

Déclaration de Léon Blum en faveur de la « Troisième force ». Échec devant l'Assemblée nationale.

Samedi 22 : *L'Humanité* annonce un million de grévistes.

Investiture de Robert Schuman.

Lundi 24 : Appel à la grève dans les ports. Début de la grève des Postes à Paris.

Mercredi 26 : Création CCNG/Rencontre Robert Schuman-CGT.

Premières mesures gouvernementales.

Jeudi 27 : *L'Humanité* annonce deux millions de grévistes.

Présentation du gouvernement à l'Assemblée.

Vendredi 28 : Ordre de grève de la Fédération postale.

Samedi 29 : Grandes manifestations à Saint-Étienne. Premières reprises à la SNCF. Rencontre Daniel Mayer CGT.

Début de la discussion des projets gouvernementaux/La presse communiste dénonce un « coup d'État » pour minuit. Retour de Maurice Thorez à Paris.

Dimanche 30 : Continuation des négociations CGT-Daniel Mayer/Échec.

Décembre

Lundi 1^{er} : Appel à la grève de la Fédération de l'Éclairage. Intervention policière contre les centrales parisiennes. Affrontements dans les mines/Le CCNG estime que « le cap est franchi ».

Mardi 2 : Grève générale dans plusieurs départements. Émeutes à Béziers. Ordre de grève du Métro non suivi.

Expulsion de Raoul Calas de l'Assemblée nationale.

Mercredi 3 : Arras : Déraillement du rapide Paris-Lille dans la nuit du 2 au 3. Affrontements à Nice et dans le bassin minier.

Jeudi 4 : Manifestation à Valence : trois morts. Affrontements à Marseille/Discours de Thorez à Hénin-Liétard. Report de la grève des employés.

Adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi sur « la liberté du travail ».

Vendredi 5 : Arrêt de travail de 48 h 00 de l'Union générale des fonctionnaires. Réunion du bureau de la CGT. Jouhaux et Frachon reçus par Vincent Auriol.

Samedi 6 : Obsèques des victimes de Valence.

Dimanche 7 : Rencontre CCNG-Daniel Mayer/Échec.

Lundi 8 : Le CCNG appelle à continuer l'action. Sylvain Bettini, jeune ouvrier, abattu par un policier à Marseille.

Obsèques du général Leclerc.

Mardi 9 : Appel du CCNG à la reprise du travail.

Mercredi 10 : Reprise générale du travail sauf dans les mines.

Samedi 13 : Obsèques à Marseille de Sylvain Bettini.

Jeudi 18 : Conférence nationale de Force ouvrière.

Vendredi 19 : Force ouvrière décide de quitter la CGT.

Lundi 22 : (22-23) Comité central du PCF (Ivry).

Le congrès constitutif de l'Union départementale Force ouvrière se tient le dimanche 14 mars 1948 au parc Chanot à Marseille. On en trouve un compte rendu le lendemain à la *Une du Provençal* (avec une photographie de la tribune) et en page intérieure du *Méridional*.

On peut rencontrer quelques-uns des membres du bureau et de la commission administrative (CA) de la nouvelle Union

départementale dans *Le Maitron* (ancienne ou nouvelle série).

Marcel Babau qui est élu secrétaire général de l'UD FO est un militant syndicaliste chevronné. Né en 1904, décédé en 1986, il a été secrétaire général du syndicat des instituteurs des Bouches-du-Rhône de 1932 à 1935, secrétaire fédéral de la Fédération des fonctionnaires des Bouches-du-Rhône, secrétaire adjoint de l'UD CGT

en juin 1934. Franc-maçon, il fut révoqué de son poste d'instituteur sous le gouvernement de Vichy.

Denise Agnel, trésorière adjointe, militante SFIO, née en 1902, décédée en 1980, infirmière, est alors en charge du secteur des cliniques privées.

Félix Weygand, membre de la CA, né en 1907, décédé en 1958, socialiste SFIO,

fut avant-guerre secrétaire départemental des ouvriers meuniers de 1935 à 1937, avant de devenir employé municipal et membre du bureau départemental du syndicat CGT des municipaux.

On retrouve aussi dans *le Maitron*, parmi les membres de la CA, Jean Laboyrie, qui préside la séance inaugurale du congrès.



Le Provençal, 15 mars 1948



Gérard Leidet

1 1947-1948 : Et la FEN choisit l'autonomie

La présence de PROMEMO lors du congrès national de la FSU à Marseille en janvier 2007, la demande formulée en cette occasion par de nombreux militants de mieux connaître l'histoire de leur fédération syndicale, enfin la nature même du dossier de ce numéro du bulletin (l'année 1947) justifient pleinement de revenir sur un épisode central de l'histoire du mouvement syndical et du syndicalisme enseignant en particulier. Nous aborderons donc ici la question de la scission de 1947-1948 entre la CGT et la CGT-FO à travers l'exemple de la FEN et du choix de l'autonomie qu'elle assume en 1948.

ENTRÉE DANS LA GUERRE FROIDE ET ÉCLATEMENT SYNDICAL

Les grèves de 1947 et le début de « la Guerre froide » (voir l'article de Robert Mencherini) allaient faire grandir des divisions déjà à l'œuvre dans la CGT, divisions atténuées logiquement durant l'Occupation et au moment de la « reconstruction » du pays (1945-46). Les communistes, auréolés de leur apport dans la Résistance et du poids décisif de l'URSS dans la victoire finale contre le nazisme, devenaient majoritaires¹ et voyaient leurs positions renforcées à l'intérieur de la FEN². Les réformistes, les « ex-confédérés », se regroupèrent alors autour de leur hebdomadaire *Force ouvrière* et influencèrent Léon Jouhaux. Longtemps hésitant devant la scission, ce dernier dut s'y résoudre en décembre 1947 : la CGT-Force ouvrière était née³... Comme l'écrit Bertrand Geay : « L'enseignement [n'allait pas] échapper à la tourmente.⁴ »

Dans le débat assez vif qui s'instaure – rester au sein de la CGT ou rejoindre la

nouvelle confédération Force ouvrière – les dirigeants nationaux, nous verrons plus loin que les approches sont différentes dans les Bouches-du-Rhône, privilégiaient le « maintien de l'unité corporative⁵ ». Trois arguments au moins plaidaient, selon eux, en faveur de ce que l'on allait appeler l'autonomie. Tout d'abord la défense de la laïcité, pierre angulaire du syndicalisme enseignant, nécessitait une profession rassemblée au moment où celle-ci semblait menacée par le rapprochement entre la SFIO et le MRP (parti de tendance démocrate chrétienne). Revendication essentielle, le reclassement prioritaire des enseignants⁶ se devait ensuite d'être porté en toute indépendance, notamment par rapport aux autres catégories de fonctionnaires. Enfin, l'accélération de la mise en place du réseau de service gravitant autour de la Fédération enseignante était plus que jamais à l'ordre du jour et une scission aurait compromis grandement l'édifice. Ces années d'après-guerre voient en effet l'établissement définitif de la MGEN en 1946 (à laquelle est confiée la Sécurité sociale des enseignants), la création de la FCPE en 1947 (fondée par le SNI et la ligue de l'enseignement « pour renforcer le camp laïque⁷ »), de la CAMIF (centrale d'achats), des Francs et franchises camarades... René Mouriaux⁸ résume bien la situation en écrivant : « La FEN reprend et amplifie la forme de syndicalisme à bases multiples qui caractérisait le mouvement des fonctionnaires pendant l'entre-deux-guerres⁹. »

Le refus de rallier Force ouvrière au niveau de la direction nationale rejoint alors les conceptions de l'École émancipée, héritière du syndicalisme révolutionnaire. Ce

courant prône une « autonomie provisoire » de la fédération, autonomie dont la visée demeure la réunification de la CGT avec comme mode de fonctionnement la reconnaissance du pluralisme interne (le jeu des tendances).

Cette position de la direction nationale devait cependant être validée par les militants. C'est la raison pour laquelle les adhérents du SNI furent conviés à se déterminer par référendum sur trois propositions :

1 : Êtes-vous partisan de maintenir l'adhésion du SN (Syndicat national, la mention « des instituteurs » est implicite) à la CGT ?

2 : Si la majorité se prononce pour le retrait de la CGT, êtes-vous partisan de l'adhésion du SN à la CGT -FO ?

3 : Si la majorité est hostile aussi bien à l'adhésion à la CGT qu'à la CGT-FO, êtes-vous partisan de maintenir à tout prix l'unité du SN et de la FEN comme organisations autonomes, quelle que soit votre réponse aux questions précédentes ?

Les instructions générales en vue du scrutin furent transmises par la presse syndicale¹⁰. Il y était notamment précisé que « chaque syndiqué [devait] répondre par oui ou par non aux trois questions posées », qu'« il ne [serait] tenu compte des réponses à la deuxième question que si le premier vote [avait] donné un résultat négatif » et que « la même procédure serait appliquée à la troisième question ».

Les résultats qui se dégagèrent sur le plan national furent très clairs¹¹ :

Propositions	Votants	OUI	NON
1 ^{re}	88 873	33 958 (38,3 %)	54 915 (61,7 %)
2 ^e	54 915	21 554 (25 %)	64 473 (75 %)
3 ^e	87 257	72 132 (82,7 %)	15 125 (17,3 %)

La FEN allait devenir une fédération autonome et unitaire. Elle réunissait les différents courants syndicaux que l'on retrouvait dans les confédérations ouvrières. Une motion d'orientation présentée par Bonnissel et Valière (voir ces noms dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*) lors du congrès du SNI, au nom des courants « autonomes » et

« école émancipée » fut reprise par le congrès de la FEN. Elle affirmait les principes de référence du syndicalisme de la FEN et les conditions du maintien de son unité. Elle reconnaissait, en particulier, l'existence et le droit d'expression des courants de pensée, l'élection à la proportionnelle des responsables élus sur listes des courants de pensée, l'interdiction du cumul des mandats politiques et syndicaux.

SPÉCIFICITÉ DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE : VERS LE COURANT « BOUCHES-DU-RHÔNE »

Il est intéressant — mais non surprenant de noter que « la FEN constitua un cas particulier dans les Bouches-du-Rhône, puisque le choix national de l'autonomie y fut localement minoritaire¹² ». En effet lors du vote au SN sur cette question, 1 588 bulletins furent dépouillés. On en compta 917 favorables au maintien dans la CGT (soit 58 % des suffrages exprimés), 163 favorables à l'adhésion à FO (10 %), 456 pour l'autonomie (29 %)¹³.

La FEN et le SNI départementaux allaient suivre les décisions majoritaires nationales, mais « en constituant au sein de la FEN un pôle de regroupement de la sensibilité unitaire : “le courant Bouches-du-Rhône”¹⁴ ». Pour retrouver un peu l'état d'esprit des militants départementaux de cette période il est intéressant d'évoquer le témoignage de Jean Buisson¹⁵.

Au milieu des années soixante, ce dernier est revenu sur ses souvenirs de cette époque : « Notre déception fut grande devant la scission syndicale ouvrière en 1947. Les conséquences de la division du monde du travail, de la rupture organique avec les syndicats ouvriers, ne nous échappèrent pas. A la mesure de nos moyens, nous avons fait le maximum pour sauver l'unité. Sans méconnaître et sans nier les imperfections dans le fonctionnement de la vieille centrale syndicale, nous avons loyalement défendu le maintien à la CGT (voir en annexe 1 la motion adoptée par le conseil syndical du 16 décembre 1948). Pendant la période qui a précédé la consultation nationale par référendum des adhé-

rents au SN des instituteurs, nous avons multiplié les réunions d'informations et de discussions, nous avons diffusé des circulaires, publié des articles qui examinaient objectivement les données positives des problèmes posés et qui rassemblaient l'abondante documentation écrite à ce sujet. A une bonne majorité (60 %), les instituteurs des Bouches-du-Rhône et, d'une manière plus générale, l'ensemble des enseignants du département ont pris position pour le maintien à la CGT. La décision nationale a été favorable à "l'autonomie". Nous avons respecté et appliqué cette décision pour ne pas aggraver la scission ouvrière par l'éclatement du SNI et de la FEN. Sans rien renier des formes que nous entendions donner à l'action syndicale... nous avons continué, dans une "autonomie provisoire" – selon le qualificatif même qui accompagnait la décision nationale – à animer et à administrer la section syndicale [...] ¹⁶. »

A côté de ces « unitaires », proches du PCF, qui avaient obtenu une forte majorité aux élections internes de novembre 1944 et pris la direction de la section départementale, une autre sensibilité, celle des amis de l'École émancipée, tentait d'exprimer sa singularité. Ce très ancien courant du syndicalisme enseignant ¹⁷ était notamment représenté dans les Bouches-du-Rhône par Hélène Bernard ¹⁸, Francis Florac et Anna Grillo, membres de la commission administrative paritaire départementale (voir en annexe 2 la déclaration des Amis de l'École émancipée). Que disaient les militants qui votèrent pour le maintien de l'autonomie tout en déplorant la scission confédérale ? Ils affirmaient que toute scission « [profitait] toujours au capitalisme » et s'efforçaient – à travers notamment leur participation au Cartel d'Unité Syndicale – de « recréer un climat d'unité confédérale scellée dans les luttes ». Les prémices de la Guerre froide rendirent cette tentative irréalisable. Les Amis de l'École émancipée considérèrent alors que non seulement le retour du SNI à la CGT n'apportait pas de solution au problème de l'unité confédérale mais qu'il « aboutissait à l'émiette-

ment des syndicats enseignants ». Selon eux l'argument des cégétistes qui associaient autonomie avec « inaction » ou « mort du syndicalisme » était trop mécanique. Les tenants de l'École émancipée préféraient attribuer l'inaction du SN à « la carence de sa direction nationale et de ses permanents inamovibles ». Ils envisageaient avec volontarisme l'émergence d'un SNI autonome et dynamique, préfigurant la base d'un regroupement des forces ouvrières au sein d'une CGT démocratique et unique. La nécessité de l'heure résidait déjà dans la pression que le SNI départemental pourrait effectuer sur une direction nationale jugée trop molle par rapport au gouvernement. En cela la « clairvoyance et la cohésion intérieure ¹⁹ » du syndicat des instituteurs étaient plus que jamais nécessaires mais cégétistes (ex-unitaires) et Amis de l'École émancipée ²⁰ accordaient-ils le même sens à ces mots ?

La suite – mais on dépasse ici le cadre de cet article – verra en effet se cristalliser une organisation en tendances ²¹ qui mettra d'ailleurs du temps à se structurer (pas avant le milieu des années cinquante), l'immense majorité des militants ayant longtemps intégré l'idée d'autonomie comme une disposition provisoire. Une « autonomie provisoire » qui allait durer... trente quatre ans ²² !

Notes

1. Au congrès confédéral d'avril 1946, les amis de Jouhaux, « ex-confédérés », deviennent minoritaires dans la CGT. Les sept plus importantes fédérations sont contrôlées par les « unitaires » regroupés autour de Benoît Frachon.
2. En 1946, la Fédération de l'Éducation nationale (FEN), ouverte aux non-enseignants, succède à la FGE (Fédération générale de l'enseignement) affiliée à la CGT durant l'entre-deux guerres.
3. Pour un développement sur les aspects généraux de la scission se reporter à Robert Mencherini, *Guerre froide, grèves rouges*, Syllepse, 1998, p. 85-86.
4. Bertrand Geay, *Le syndicalisme enseignant*, La Découverte, 1997, p. 55.
5. *Ibid.*, p. 56.
6. Se reporter à René Mouriaux, *Le syndicalisme enseignant en France*, PUF, p. 30.
7. Bertrand Geay, *op. cit.*, p. 56.
8. René Mouriaux, *op. cit.*, p. 33.

9. Sur la notion de syndicalisme à bases multiples, voir l'excellente mise au point de Michel Dreyfus dans ce *Bulletin de PROMEMO*.
 10. Tableau reproduit dans Guy Brucy, *Histoire de la FEN*, Belin, 2003, p. 128.
 11. *L'École libératrice* du 19 février 1948 (archives de la section départementale du SNI des Bouches-du-Rhône).
 12. Robert Mencherini, *L'Union départementale CGT des BDR, de la Libération à la scission*, Aix-en-Provence, thèse de 3^e cycle, 1984, t. 2, p. 442.
 13. *Le Provençal*, 8 mars 1948.
 14. Faute de place, nous ne pouvons développer ici une analyse de la spécificité des sections des Bouches-du-Rhône de la FEN et du SNI. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur aux n^o 1 et 3 du *Bulletin de PROMEMO*.
 15. Secrétaire général de la section des Bouches-du-Rhône du SNI (1948-1950) et membre du bureau national du SNI (1949-1956). Voir sa notice biographique dans *Le Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier-mouvement social de 1940 à 1968*, Claude Penneret (dir.), éditions de l'Atelier, 2006, t. 2, p. 425-426.
 16. Dans une brochure commémorant les vingt années de la section départementale, Jean Buisson a rassemblé ses souvenirs dans un chapitre intitulé « De la Résistance au syndicalisme » (voir les p. 31-42).
 17. On retrouvera la genèse et une analyse très fouillée de ce courant dans Loïc Le Bars, *La fédération unitaire de l'enseignement (1919-1935). Aux origines du syndicalisme enseignant*, Syllepse, 2005.
 18. Pour mieux connaître le parcours militant d'Hélène Bernard, se reporter à la notice rédigée par Robert Mencherini pour le *Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier-Mouvement social*, op. cit., t. 2, p. 100-101.
 19. Les citations de ce paragraphe proviennent de la déclaration des Amis de l'École émancipée parue dans *Le bulletin du Syndicat unique des Institutrices et Instituteurs*, n^o 38, juin 1949.
 20. « L'École émancipée avec son journal et ses traditions d'organisation minoritaire est à cette époque le seul courant qui se présente comme une véritable tendance. On y retrouve les libéraux, les trotskistes et les anarcho-syndicalistes. En désaccord avec l'orientation réformatrice de la majorité (voir note 21), elle quitte la direction fédérale en 1949 ». Bertrand Geay, op. cit., p. 61. Dans la région, elle animait la section départementale des Alpes de Haute-Provence.
 21. Le courant « cégétiste » dirigé par les communistes restera longtemps opposé au jeu des tendances. Il s'organisera peu à peu en opposition au sein de la FEN. Il interviendra dans les congrès au nom de quelques sections départementales, notamment avec les « partisans de la motion Bouches-du-Rhône ». Après la fin de la double affiliation (FEN/CGT) en 1954, il continuera de se structurer pour donner naissance en 1966 au courant « Unité-Action ».
- Le courant majoritaire « autonome » s'étend alors jusqu'aux partisans de Force ouvrière. Influençant largement la gauche non-communiste (SFIO, Radicaux, Francs-maçons), il s'appuie essentiellement sur le SNI au niveau national et se structurera plus tard dans la tendance « UID » (Unité Indépendance et Démocratie).
22. Au terme d'un processus qui se voulait de recomposition syndicale, l'année 1992 connaîtra une « scission étonnante » avec une nouvelle rupture dans la FEN et l'émergence de la FSU. Cf. René Mouriaux, op. cit., p. 93-119.

ANNEXES 1 et 2

(Sources : Bulletin du Syndicat unique des institutrices et instituteurs des Bouches-du-Rhône, section départementale du SNI, janvier-février 1949.)



Témoignage de Charles Biancheri*

Les journées de novembre 1947

A ce jour, il existe très peu d'informations objectives sur le déroulement à Marseille des journées des 10 et 12 novembre 1947. A l'exception de l'hebdomadaire *Regard*, seul Robert Mencherini a établi un lien entre « grèves rouges et guerre froide¹ ». Toutefois cet historien s'arrête, me semble-t-il, au milieu du gué en écrivant qu'« il n'y a eu ni provocation des grévistes, ni du gouvernement ». Le colloque organisé par l'Institut d'histoire sociale CGT des Bouches-du-Rhône² n'a lui aussi dégagé de ces journées qu'une image incomplète, voire déformée, par manque de temps et de moyens. Face à cette carence, je ressens le besoin d'exposer ma version de faits auxquels j'ai participé en tant que secrétaire de la section Timone-Capelette du PCF et militant CGT de la métallurgie. Je souhaite sincèrement que ce témoignage permette l'ouverture d'un débat regroupant tous ceux qui, historiens ou acteurs, s'intéressent à ces événements.

LES PRÉMICES

A peine libérée, la France entame sa reconstruction et met en œuvre les grandes réformes prévues dans le programme du Conseil National de la Résistance. Les capitalistes qui ont servi les nazis avec zèle redoutent de perdre leur hégémonie si toutes ces avancées sociales aboutissent. Le temps presse pour eux. Ils organisent le renversement des alliances. Le 5 mai 1947, les ministres communistes sont expulsés du gouvernement sous prétexte qu'ils soutiennent les revendications des salariés de Renault. Le RPF Michel Carlini, élu maire de Marseille le 27 octobre grâce à l'abstention bienveillante des socialistes, décide d'augmenter à partir du 10 novembre le

prix des tickets de tram de 42 %. Il n'en faut pas plus pour susciter la colère populaire. C'est sûrement le but recherché par les capitalistes, le RPF et les partis « américains » au pouvoir. Les provocateurs n'ont plus qu'à jeter de l'huile sur le feu.

LUNDI 10 NOVEMBRE

Notre marge de manœuvre est étroite. Accepter l'augmentation sans réagir, c'est risquer d'être déconsidérés auprès des travailleurs et de la population pour notre manque de combativité. Manifester contre cette mesure peut conduire à une répression encore plus dure que celle qui sévit déjà. La CGT préconise une mesure qui paraît raisonnable : refuser uniquement le paiement de l'augmentation.

Je suis désigné pour faire partie de la délégation qui se rendra le 10 au soir à la mairie afin d'exiger l'abrogation de cette hausse. Bien qu'étant en arrêt maladie à la suite d'un accident du travail, je rejoins mes camarades à la sortie de l'usine. Grimant dans un tram au terminus du boulevard Baille, nous refusons de nous acquitter du nouveau prix. Le traminot ne cherche pas à nous faire payer, ni à nous faire descendre⁴. A notre arrivée sur la place de la Joliette, nous sommes accueillis par des policiers. Menotté sur le champ, je dois mener une discussion assez longue et orageuse pour recouvrer ma liberté. Il est temps car l'on m'attend pour former la délégation. Nous sommes introduits dans le bureau du maire alors même que les festivités de son installation ne sont pas tout à fait terminées. Nous réclamons l'annulation de l'augmentation. Michel Carlini nous réplique qu'il ne peut accéder à notre requête et profère même des menaces à

l'entente de ceux qui refuseront de s'acquitter du nouveau tarif. Nous quittons le bureau furieux. Contenus par un mince cordon de police, les camarades restés dehors entonnent *La Marseillaise* en nous apercevant. Un des participants à la délégation, je ne me souviens plus qui au juste, effectue le compte rendu de l'entrevue. La manifestation se disperse. Je rentre chez moi comme la plupart de mes camarades. Tranquillement, mais toujours en colère. Une échauffourée insignifiante se produit après mon départ. Léon David et quatre autres personnes sont arrêtées. Pas des gars des ADN comme le prétendent des journalistes en mal de communiqués ronflants. Parmi eux, se trouve Dani, un résistant rescapé de Dachau. Tout un symbole, d'autant plus qu'il a été sévèrement brutalisé lors de son arrestation.

LA MATINÉE DU 12 NOVEMBRE

L'arrestation de Dani et sa comparution devant un tribunal tel un vulgaire délinquant sont les raisons principales qui font que, le 12 à 9 heures du matin, je me retrouve devant le Palais de justice malgré le risque que je cours du fait de mon arrêt de travail. Pour quelqu'un d'autre, je ne me serais certainement pas dérangé. Mais je ne peux supporter l'idée de voir arrêter dans de telles conditions un résistant tout juste sorti des camps de concentration. En réfléchissant à tout ceci, j'en arrive aujourd'hui à la conclusion que l'arrestation de Dani était un piège dans lequel nous sommes tombés.

Me voici donc devant le Palais de justice en compagnie de quelques dizaines de jeunes camarades. Sans rencontrer la moindre opposition, nous entrons dans la salle d'audience. Elle est loin d'être pleine. Est-ce une volonté de provocation ou bien le président prend-il peur en nous voyant ? Toujours est-il qu'il demande aux gardes mobiles présents dans une salle voisine d'expulser une partie de notre groupe sans violence. Je suis de ceux-là. Les portes sont fermées derrière nous. Nous décidons de rejoindre dans la rue Fortia d'autres camarades pour attendre en leur compagnie l'an-

nonce d'un verdict que nous envisageons clément vu le vide du dossier.

Le temps s'écoule et nous commençons à craindre que nos camarades soient, contre toute attente, condamnés. Nous retrouvons pourtant progressivement notre calme en nous disant que les plaidoiries doivent se prolonger. Notre groupe s'étoffe progressivement sans pour autant atteindre les milliers de personnes qu'évoqueront mensongèrement les médias. J'affirme que si nous avions vraiment eu l'intention de chercher à renverser la République, comme nous en avons été accusés, nous ne serions pas venus en si petit nombre. Nous serions arrivés en masse dès le début du procès, drapeaux rouges en tête, avec nos dirigeants et armés ! Utilisés par les partisans de la thèse de l'insurrection, tous les clichés qui montrent un Palais de justice entouré par une immense foule avec un drapeau rouge accroché à la façade correspondent en réalité à des photos prises dans le courant de l'après-midi. Cette précision est soigneusement omise afin de mieux tromper l'opinion. Seul à ma connaissance, le magazine *Regard* a publié des photos représentant la situation exacte à la fin de la matinée. En les consultant, il serait facile d'évaluer l'importance de la foule et de réduire à néant les accusations calomnieuses dont nous avons été l'objet.

LES TRÈS GRAVES CONSÉQUENCES D'UN PETIT BOUT DE PAPIER

Aux approches de midi, alors qu'en l'absence persistante d'informations nos inquiétudes commencent à devenir sérieuses, nous voyons un petit bout de papier descendre le long du mur du Palais de justice, juste au-dessus du groupe de camarades rassemblés à l'angle des rues Fortia et Autran. Il semble provenir d'une des fenêtres de la salle d'audience. Pour nous, il ne peut avoir été envoyé que par nos camarades restés à l'intérieur. « Ils sont condamnés à trois mois fermes » lisons-nous. Nous ne pouvons savoir qu'il s'agit d'un mensonge. L'audience du matin n'avait pas pour objet de condamner mais seulement de décider du maintien sous les verrous ou pas. Qui

a écrit ces mots et dans quel but ? Ces questions demeurent encore aujourd'hui sans réponses.

Notre surprise est totale et la révolte le dispute à la consternation. A partir de maintenant, plus rien ne sera comme avant. Nous n'allons plus manifester pour obtenir un jugement clément mais pour exiger la libération de nos camarades. Certains d'entre nous, les plus hardis, se lancent à l'assaut du Palais de justice en grimpant à mains nues le long des murs. En tant que témoin direct de cette scène, je peux parler en connaissance de cause. Il n'y a en tout et pour tout que quelques téméraires⁵. Les gardes mobiles, pourtant placés à quelques mètres seulement, n'ont pas réagi⁶. Il n'y a ni crochets, ni cordes, ni échelles et encore moins de drapeau. J'affirme avec force que rien de cette panoplie du parfait putschiste n'a jamais existé. En outre, dans l'hypothèse d'un complot communiste, Pierre Gabrielli et Georges Brunero, au nom de l'Ud-CGT, nous auraient-ils demandé de rentrer chez nous et de ne revenir qu'à 14 heures ? Je me suis souvent demandé ce qui se serait passé si nous les avions écoutés au lieu de tenter d'empêcher le transfert aux Baumettes de nos camarades.

Un panier à salade vient se placer à l'angle des rues Fortia et Autran. En un clin d'œil nous parvenons à le renverser. Il ne s'agit pas du début de l'émeute dont parleront le lendemain les journaux de nos adversaires mais du moyen que nous avons trouvé pour empêcher ce transfert redouté. L'absence de réaction des gardes mobiles pourtant positionnés quelques mètres plus loin nous laisse du temps pour organiser une action de plus ample envergure. Certains d'entre nous se rendent dans les quartiers et les usines pour mobiliser en vue de la manifestation de l'après-midi. Je fais partie de ceux qui restent sur place pour monter la garde et empêcher un transfert éventuel. Nous subissons plusieurs charges de gardes mobiles. Un camion bâché arrive. Coups de mousquetons et de crosses redoublent d'intensité mais nous ne cédon pas. Le camion repart reparti aussi

vide qu'il était arrivé Nos quatre camarades ne quitteront pas les lieux !

L'APRÈS-MIDI DU 12 NOVEMBRE

C'est seulement à partir de 14 heures que l'on peut parler de la présence d'une marée humaine autour du Palais. Nos camarades ont rameuté plusieurs dizaines de milliers de personnes. Le drapeau rouge du syndicat des dockers flotte gaillardement au-devant du cortège qui arrive du port. Les gardes mobiles ne font rien pour empêcher les manifestants de se répandre autour du bâtiment et de placer leur emblème sur sa façade...

Le jugement tombe environ une heure plus tard. Dani est acquitté, les trois autres sont condamnés à de légères peines avec sursis. Ils seront tous bientôt libérés. Une allégresse profonde s'empare de la foule... Chacun songe à retourner à son travail ou à regagner son foyer. C'est alors qu'une nouvelle inquiétante se met à circuler dans nos rangs. A la mairie, les gangsters du quartier de l'Opéra « bastonneraient » les élus communistes, y compris Andrée Guizard qui est sur le point d'accoucher. Aussitôt c'est la ruée ! Tous désirent donner une bonne leçon à ces truands qui ont échappé à l'épuration et pour qui le mot rationnement ne signifie pas grand chose...

Parvenu sur le quai des Belges, je constate avec inquiétude que seul le drapeau soviétique flotte au balcon de la mairie⁷. Malgré toute mon admiration pour l'URSS, pour le sacrifice des vainqueurs de Stalingrad et pour Staline, cette situation me met mal à l'aise. J'explique à ceux qui m'entourent que l'absence des symboles des trois autres Alliés⁸, en particulier celle de notre emblème national, permettra d'accréditer la thèse d'un PCF simple exécutant des volontés soviétiques et laissera au RPF le monopole des trois couleurs que nous avons si chèrement défendues pendant la Résistance.

La foule se masse maintenant devant la porte d'entrée. Des cris fusent ! Un homme brandit un gros marteau de maçon. Espère-t-il défoncer la porte ? De courts mais énergiques rappels à l'ordre l'en dissuadent aus-

sitôt. Il faut éviter à tout prix de tomber dans une forme ou une autre de provocation⁹. Il n'empêche que notre problème demeure entier. Malgré nos appels, la porte demeure close assez longtemps pour permettre aux agresseurs de nos élus de décamper. C'est la ruée lorsqu'elle finit par s'ouvrir. Ralenti une nouvelle fois par mes douleurs au genou, je n'arrive pas parmi les premiers et ne peux donc pénétrer dans le bureau où le maire s'est replié. Je me dirige vers le balcon où j'espère pouvoir remettre à sa place le drapeau français. Malgré tous mes efforts, celui-ci demeure hélas introuvable. Hasard ou volonté de provocation ? Sous l'influence de Jean Cristofol, la situation redevient normale. L'ancien maire a compris que l'évolution ultérieure de la situation dépendra de la manière dont va se terminer cette journée. Il nous exhorte à respecter l'ambulance emmenant un Michel Carlini beaucoup moins amoché que la plupart des élus communistes. Nous évacuons la mairie calmement mais avec l'amertume de ne pas avoir rendu tout à fait la monnaie de leur pièce aux agresseurs. Bien sûr, nous laissons derrière nous des pièces en piteux état. Mais là aussi, une précision s'impose. Les seuls dégâts concernent les bureaux dans lesquels se trouvaient le maire et ses partisans. Si notre but avait été de casser, nous aurions pu détruire beaucoup plus.

Alors que nous quitions la mairie pour nous rendre devant le local de *Rouge Midi* où nous devons discuter de la suite de nos revendications et de la consultation des salariés prévue par la CGT, un mot d'ordre venu dont ne sait où circula dans nos rangs. Ce « Tous à l'Opéra » allait avoir des conséquences dramatiques. Vincent Voulant fut assassiné. Un arrêt de travail fut décidé pour permettre aux travailleurs d'assister à ses obsèques. Vu le climat extrêmement tendu, cette décision allait, à notre corps défendant, déclencher les grèves et faire avorter la consultation des salariés, ce qui permit à nos adversaires de lancer le torrent de calomnies qui favorisa le développement et l'accentuation de la Guerre froide.

En livrant ce témoignage, j'ai conscience de développer des arguments originaux qui

ne se trouvent nulle part ailleurs. La provocation dont je parle est pourtant facile à démontrer. La faible mobilisation du matin autour du Palais de justice ainsi que l'absence, vérifiable, des responsables de l'Ud-CGT et du PCF démontrent que la théorie du complot communiste est un pur mensonge. Seul un motif important, en l'occurrence ce mystérieux bout de papier lancé par une fenêtre, explique la levée en masse de l'après-midi et la tournure ultérieure prise par les événements. Persuadé que le 12 novembre 1947 est l'une de ces dates qui ont marqué notre pays pour des années, je considère qu'il était de mon devoir d'en relater le déroulement tel que je l'ai vécu. Je suis toujours prêt à débattre avec tous ceux qui le voudront.

Notes

* Mis en forme par Jean-Claude Lahaxe.

1. Robert Mencherini, *Guerre froide et grèves rouges. 1947-1948. Parti communiste, stalinisme et luttes sociales en France*, Paris, Syllepse, 1998, 390 pages.
2. *Les grèves à Marseille. Novembre/décembre 1947*. Institut régional CGT d'histoire sociale, Marseille, 1987, 134 pages.
3. Une délégation spéciale avait été imposée à la suite de l'incendie des Nouvelles Galeries.
4. Les tramots, qui bénéficient de la gratuité des transports, ont décidé de sortir leurs engins mais, par solidarité, de ne pas exiger le paiement de l'augmentation.
5. On peut les compter facilement sur la photo publiée par *Regard*.
6. N'étant pas présent, je préférerais qu'un des participants raconte cette irruption dans le Palais.
7. Depuis trois jours, les drapeaux des Alliés flottaient au balcon pour commémorer le 11 novembre 1918.
8. Même si je nourris certaines réticences relatives à l'attitude des Américains depuis, entre autre, le bombardement du 27 mai 1944.
9. Sincère ou non, le geste de cet homme aurait permis encore plus d'accréditer la théorie du coup de force.

LE JARDIN PUBLIC SYLVAIN BETTINI

La photographie qui illustre cette chronique montre la plaque commémorative qui a été apposée le 30 avril 1993 sur le monument érigé, grâce à l'intervention de la mairie du 15^e arrondissement de Marseille, à la mémoire de Sylvain Bettini, jeune militant communiste décédé le 11 décembre 1947.



Ainsi que le relate son frère Lucien, ce drame se déroule dans la nuit du 8 décembre 1947 en bas de la montée Casteljon (Estaque Riaux à Marseille). Depuis quelques temps, la police patrouille afin d'empêcher l'érection nocturne de barrages dans les rues du quartier. Sylvain Bettini, son frère et d'autres jeunes camarades repèrent un four rotatif qui pourrait être utilisé dans ce but. Ils se séparent pour rentrer chez eux. C'est alors qu'un fourgon de police arrive, tous phares allumés, en provenance des établissements Kuhlmann. Plusieurs coups de feu éclatent. De sa cachette, Lucien Bettini les entend distinctement sans pour autant voir ce qui se passe. C'est plus tard qu'il apprend que son frère vient d'être mortellement touché. Il se souvient des deux personnes qui, sans mot dire, font irruption dans la chambre de l'hôpital de la Conception pour récupérer la balle extraite du corps du blessé. « C'est après cela que les policiers ont prétendu que mon frère avait été atteint par ricochet », déclare Lucien Bettini qui pense que les dix-sept perforations relevées dans l'intestin de Sylvain correspondent à un tir direct dans le dos.

**PLAQUE COMMÉMORATIVE DE LA MORT DE VINCENT VOULANT,
AVENUE DE LA CAPELETTE**

Cette plaque commémorative posée par l'UJRF (Union des jeunesses républicaines de France, de sensibilité communiste), sur un immeuble, avenue de la Capelette, est d'autant plus illisible qu'elle est placée en hauteur. Si les grèves de 1947 ne sont pas l'objet d'une abondante littérature, il est également évident que les lieux de mémoire les concernant sont rares et, ici, bien peu entretenus.



.....
En haut : Document original communiqué par
Lucien Bettini, le frère de Sylvain
En bas : Photographie prise par Jean-Pierre Chastin

La bibliographie est immense pour tout ce qui concerne la situation internationale, beaucoup moins pour l'analyse des grèves et les régions en France. On ne peut présenter ci-dessous que quelques pistes. On trouvera une bibliographie et un état détaillé des sources et de la bibliographie dans Robert Mencherini, *Guerre froide, grèves rouges, Parti communiste, stalinisme et luttes sociales en France. Les grèves « insurrectionnelles » de 1947-1948*, Paris, Syllepse, 1998.

Pour le contexte

Jean-Pierre Rioux, *La France de la Quatrième République*, tome 1, *l'ardeur et la nécessité, 1944-1952*, Paris, Points-Le Seuil, 1980.

Serge Berstein, Pierre Milza (dir.), *L'année 1947*, Paris, Presses de sciences po, 2000 (actes du colloque organisé à l'IEP, 4-5 décembre 1997).

Sur le mouvement ouvrier

Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT, Histoire de la CGT. Cent ans de syndicalisme (1895-1995)*, Bruxelles, éditions Complexe, 1995, 408 pages.

Annie Lacroix-Riz, *La CGT de la Libération à la scission, 1944-1947*, Paris, Éditions sociales, 1983.

Denis Lefebvre, *19 décembre 1947 : Force ouvrière*, Paris, Bruno Leprince éditeur, 1997.

Sur le syndicalisme enseignant et la FEN

René Mouriaux, *Le syndicalisme enseignant en France*, Paris, PUF, 1996.

Bertrand Geay, *Le syndicalisme enseignant*, Paris, éditions la Découverte, 1997.

Jacques Girault, *Instituteurs, professeurs Une culture syndicale dans la société française*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

Guy Brucy, *Histoire de la FEN*, Paris, éditions Belin, 2003, préface d'Antoine Prost.

Quelques documents et témoignages

1947, *L'année politique*, Paris, éditions du Grand Siècle, 1947, introduction d'André Siegfried.

Institut CGT d'Histoire sociale, « Les comités confédéraux nationaux de novembre et de janvier 1948 », Paris, supplément aux *Cahiers de l'Institut CGT d'Histoire sociale*, sd (1987), 176 pages.

Vincent Auriol, *Journal du septennat*, tome 1, 1947, Paris, Armand Colin, 1970.

Dominique Desanti, *L'année où le monde a tremblé, 1947*, Paris, Albin Michel, 1976.

Jules Moch, *Une si longue vie*, Paris, Robert Laffont, 1976.

Sur Marseille et sa proche région :

Maurice Agulhon, Fernand Barrat, *CRS à Marseille, 1944-1947*, Paris, FNSP, 1971.

Sur la polémique autour de cet ouvrage :

Maurice Agulhon, Fernand Barrat, « Au dossier des CRS à Marseille », *Le Mouvement social*, n° 92, juillet-septembre 1975, pages 75-91.

René Gallissot, « L'illusion républicaine, socialistes et communistes en 1947, réflexion sur CRS à Marseille et le Journal de Vincent Auriol », *Le Mouvement social*, n° 92, juillet-septembre 1975, pages 49-74.

Les grèves de novembre-décembre 1947 à Marseille, Marseille, Institut régional CGT d'histoire sociale, sd. (1988).

René Merle

À propos de la tentative d'insurrection marseillaise

du 23 mars 1841

Cette étude est partie d'une interrogation, déjà ancienne, sur la chanson de Victor Gelu, *Lou Trambamen* (Le Tremblement), datée de 1841 (mais publiée seulement en 1856) dont le titre est accompagné de cette note de Gelu, énigmatique pour bien des lecteurs d'aujourd'hui : « A propos de l'échauffourée populacière, dite complot de la Villette, qui a eu lieu à Marseille le 24 mars 1841¹. »

Dans l'abondante littérature consacrée à Gelu, et dans la somme de travaux traitant de l'histoire marseillaise, je ne trouvais aucune étude m'éclairant sur l'événement en question.

Mes responsabilités dans l'Association 1851 m'ont amené ces dernières années à investiguer le terreau sur lequel a pu s'enraciner la résistance provençale au coup d'État de décembre : la politisation populaire des années 1840, le rôle des sociétés secrètes, etc. Et donc à trouver enfin la réponse à ma vieille interrogation sur ce « complot de la Villette » et sur le traitement qu'en avait fait Victor Gelu².

La presse marseillaise du 25 mars 1841 annonce avec soulagement que, dans la nuit du 23 au 24 mars, dans une guinguette de la campagne d'Arenc, au nord de la ville, un rassemblement armé de quelque trois cents hommes des sociétés secrètes marseillaises a été cerné par la troupe et la gendarmerie et dispersé, après un échange de coups de feu qui a blessé un gendarme. Ces conjurés, que le bourgeois Sémaphore qualifie de dangereux anarchistes, étaient en liaison avec les Carbonari réformés du Vaucluse (Avignon, Carpentras, Orange), sur lesquels va s'abattre une dure répression. Leur but était de s'emparer de Marseille et d'y proclamer la République.

En quoi cet événement, à l'évidence politique au premier chef, et dans sa tragique violence relativement « banal » dans le climat agité de la Monarchie de Juillet, peut-il concerner l'histoire sociale de Marseille et a fortiori celle des luttes ouvrières ?

La première réponse est sans doute à trouver dans la chanson même de Gelu, qui présente ces conjurés comme un groupe d'ouvriers de « la fabrique », de la savonnerie marseillaise : révolte sociale des plus exploités, des plus démunis, et aussi des plus « authentiquement » marseillais, contre l'égoïsme des patrons et des nantis : « *Mourou, ti dounoun trento soou/Quan vas debarqua dé matiero/Lei mestre dé ta sabouniero/Qué t'an dé louei lei plen peiroou/Enca ti duves creire erous/Sé ti rougnoun pa la jornada !* » (More, ils te donnent trente sous/Quand tu vas débarquer de la matière (soude)/Les maîtres de ta savonnerie/Qui t'ont des louis leurs pleins chaudrons/Encore tu dois te croire heureux/S'ils ne te rognent pas sur ta journée !)

« *Fouero ! lou san qué noun resto a lou bouei !/Fouero ! sansu, qu'avè la gorgeo pleno !/Fouero ! bouchié, gras dé nouesto coudeno !/Fouero ! à soun tour lou bestiaou pren lou fouei !* » (Arrière ! le sang qui nous reste bouillonne !/Arrière ! sangsues, qui avez la gorge pleine !/Arrière ! bouchers gras de notre couenne !/Arrière ! à son tour le bétail prend le fouet !)

Première et brutale représentation de la lutte des classes dans ses aspects les plus élémentaires, les plus éloignés de la conscience politique : les misérables travailleurs de la savonnerie, frustes, illettrés et uniquement provençalophones, ne rêvent que de jouir enfin des plaisirs de la vie, à

René Merle

À propos de la tentative d'insurrection marseillaise du 23 mars 1841

l'instar de leurs maîtres dont ils vont enfin se venger.

L'acte d'accusation et l'impressionnant dossier qui l'accompagne³ infirment grandement cette vision. Les conjurés marseillais sont très majoritairement des travailleurs manuels, des salariés, mais ils ne semblent pas se recruter dans le monde de l'industrie naissante. Alors que quelque 300 hommes des sociétés secrètes, rassemblés à l'appel de leurs chefs de section dans le Vieux Marseille, et notamment à la place des Hommes, sont montés armés vers Arenc, la police n'a pu mettre la main que sur une quarantaine d'insurgés, arrêtés à chaud dans l'échauffourée, ou repérés comme dirigeants du mouvement. Nous ne savons donc pas qui étaient ceux qui ont pu s'échapper. Mais la liste des inculpés marseillais (cf. la fin de cet article) peut nous donner une idée du milieu ouvrier dans lequel la conspiration a recruté : notamment celui des métiers du bâtiment dans une ville en pleine expansion, et des métiers de la vie quotidienne, où le salarié rencontre le tout petit artisan : en particulier ces cordonniers ou tailleurs dont l'échoppe est lieu de rencontre, de discussion, et de lecture.

Tous résident à Marseille, mais bien peu sont « Marseillais » de souche. La grande ville a attiré des travailleurs venus de tout le grand Sud-Est et au-delà, avec notamment cette première vague de « Piémontais » venus de la partie provençalophone et francophone du royaume sarde.

À ces hommes montés de la ville vers Arenc, il faut ajouter une colonne d'ouvriers du chantier du canal de Marseille (chantier à la main-d'œuvre flottante, extrarégionale), recrutés par deux mineurs du même chantier en contact avec les Marseillais, et un groupe d'ouvriers des Pennes. Ces hommes ont rencontré en descendant sur Arenc une cinquantaine de fugitifs qui leur ont appris l'échec du mouvement et ils ont donc rebroussé chemin.

Politisés, et républicains, les conjurés le sont à l'évidence, et pour certains de longue date. Deux d'entre eux ont déjà été inculpés pour complot en 1839. D'autres

sont fichés comme membres de la société républicaine dite de Saint Just. Et tous évidemment font partie des sections de la société secrète des Montagnards de Marseille. Les chefs de section sont des prolétaires, tout comme le chef suprême, Deschamps.

L'acte d'accusation (15 septembre 1841), et c'est de bonne guerre en un temps où le pouvoir terrorise le bourgeois en agitant le péril « communiste » ou « anarchiste » semble conforter la vision de Gelu : cette insurrection « républicaine » n'est en fait qu'un épisode de la guerre sociale dont la France est menacée : « Changer la forme du gouvernement, proclamer la République, c'était le prétexte, ce n'était pas le but véritable des conjurés, ils l'ont dit déjà mille fois eux-mêmes dans leurs conciliabules et dans leurs pratiques d'embauchage ; c'était la guerre du pauvre contre le riche, c'était le partage ou plutôt c'était le pillage des biens. Il ne s'agit donc pas ici d'une affaire politique mais d'un complot et d'un attentat contre l'ordre social. C'est une de ces folles, mais terribles entreprises qui se concevrait plus aisément dans un pays où l'extrême opulence touche à l'extrême pauvreté, mais qui ne devrait pas être tentée, et qui ne pouvait pas réussir en France.

C'est encore par l'organisation des sociétés secrètes que ce mouvement insurrectionnel a été préparé. [...] Dans ces dernières années, les sociétés secrètes, en s'adressant plus particulièrement aux classes ouvrières, en leur parlant de communauté des biens, plus que de politique, en signalant à leur haine les oisifs et les riches, ont pris un caractère plus odieux, plus menaçant encore. C'est le trait distinctif des associations sur lesquelles se fondait l'attentat du mois de mars. »

Dans l'outrance de l'analyse passe cependant une vérité évidente : la conscience de classe des ouvriers républicains, qui les fait se méfier des républicains bourgeois relativement indifférents à la question sociale.

Un détail qui me touche particulièrement : dans le groupe réuni place des Hommes, le savetier François Bourdisson,

René Merle

À propos de la tentative d'insurrection marseillaise du 23 mars 1841

né sujet piémontais, porte, encore roulé, le drapeau qui doit flotter sur Marseille cette nuit, quand les postes de garde auront été maîtrisés et les bâtiments publics occupés : un drapeau bleu rouge et noir, bleu et rouge comme le drapeau de la République, celle de 1793, où le noir remplace le blanc, symbole de la monarchie. Noir, comme le drapeau des Canuts insurgés en 1834, noir, pour dire l'espoir de la République démocratique et sociale. La « Bòna ».

Autre trait spécifique du caractère prolétarien et militant de la conspiration : la fermeté de ses membres et leur esprit de décision. Fermeté qui se manifeste par le fait que, à la différence des inculpés du Vaucluse, c'est seulement de quatre d'entre eux qu'on obtient quelques aveux. Esprit de décision, qui frôle à l'évidence l'aveuglement téméraire, dans la décision prise, « irrévocablement » dit l'acte d'accusation, de déclencher l'insurrection marseillaise dans la nuit du 23 au 24 mars. Décision prise par un rassemblement à la guinguette du Polonais, à Arenc (celle-là même où les conjurés se retrouveront le 23), le dimanche 21. On imagine quelles oreilles policières y pouvaient traîner, ce qui explique la présence massive de la troupe et des gendarmes au soir du 23. On imagine aussi quelles réticences pareil projet insurrectionnel pouvait susciter chez les cadres républicains petits-bourgeois. On lit dans l'acte d'accusation : « Ce sont les simples chefs de sections, plus rapprochés des masses, plus accessibles à leurs plaintes, moins capables de combiner et d'apprécier les chances de succès, qui se sont mis à la tête du mouvement. Les subalternes sont devenus chefs. Il y avait en effet une telle impatience, un tel aveuglement dans cette masse ignorante, qu'une petite commune de Vaucluse osait dire, que si on ne voulait pas agir, Pernes donnerait la république. C'est ainsi que Marseille s'est précipitée sans attendre Lyon, et qu'Avignon même n'a pu retenir les communes de Vaucluse. »

Cette autonomie de décision des ouvriers marseillais n'impliquait cependant pas une absence de contacts avec les autres secteurs du mouvement républicain. Dans la prépa-

ration de l'insurrection, Joseph Courbiet (cf. infra, liste des inculpés) a parcouru le Vaucluse, puis, le 8 mars, les délégués marseillais (Deschamps, les frères Courbiet et Suzini) ont rencontré à Lambesc, point central entre les deux départements, les délégués des Montagnards et des Carbonari réformés de Vaucluse. Et l'on voit aussi comment Deschamps, échappant à l'arrestation dans la nuit du 23 mars, parcourt le Var, participe même à un banquet républicain aux Arcs⁴, avant de passer par Aix et d'être finalement arrêté à Toulon en janvier 1842.

Cependant, dans sa folie de vouloir prendre Marseille en une nuit, cette insurrection ouvrière montre que les conjurés ont ici poussé à l'extrême une tentation d'autonomie politique qui s'affirmait dans le républicanisme méridional.

On lit dans l'acte d'accusation : « Les patriotes du Midi semblent se dégoûter de suivre l'impulsion parisienne, ils proposent de faire corps avec Lyon en s'isolant de Paris⁵. Tel était, en effet, le terrain que s'était donnée l'insurrection marseillaise. Le mouvement devait s'effectuer entre Marseille et Lyon. »

Les Marseillais en fait ne savaient pas trop ce que Lyon ferait : le messenger d'Orange qui avait apporté les lettres codées des Frères de Lyon les avait cachées dans ses souliers, et un orage les avait noyées ! Mais ils pensent que leur succès à Marseille lancera l'insurrection en Vaucluse, et de là, en cascade, à Nîmes, Montpellier et Lyon...

Après l'échec de Marseille, la répression va ensuite s'abattre massivement sur les groupes carbonari de Vaucluse, et la surveillance policière se renforcera dans toute la Provence.

Ainsi s'explique peut-être l'absence presque totale de mouvements protestataires en Provence lors de « l'été rouge » de 1841, qui vit la plupart des régions du Midi secouées par des révoltes interclassistes contre le recensement des portes et fenêtres⁶.

Tout écrasée dans l'œuf qu'elle ait été, l'insurrection manquée de Marseille nous apparaît comme la révélation d'un mouvement ouvrier qui cherche confusément une voie autonome dans la lutte pour l'avène-

René Merle

À propos de la tentative d'insurrection marseillaise du 23 mars 1841

ment de la République, démocratique et sociale.

L'affaire témoigne aussi d'une constante trop souvent ignorée : l'autonomie politique des « Rouges » du Midi, et leur désir de se regrouper dans le triangle du grand Sud-Est, désir qui se concrétisera en 1850 dans l'affaire du Complot dit de Lyon, touchant 15 départements méridionaux entre Lyon et Marseille⁷, comme dans la constitution de la Ligue du Midi, en 1870, et dans les Communes de Marseille en 1870-1871. Autonomie d'initiative politique qui ne visait pas l'éclatement de la France, mais l'avènement de la République, que beaucoup souhaitaient communaliste, voire fédérative.

Inculpés marseillais (le dossier d'accusation ne porte pas l'âge et le lieu de naissance de tous les prévenus) :

ARNAUD Frédéric, 39 ans, cordonnier.

BARBIER Marius, 32 ans, ouvrier boulanger.

BARNIER Gilles Cyprien, né à Vaison (Vaucluse), 40 ans, cabaretier.

BILLON Jean-Baptiste, né à Nantua (Ain), 54 ans, fabricant de peignes.

BLANC Maximin, journalier.

BONNET François, né dans le Comté de Nice (Royaume de Piémont), 38 à 40 ans, mineur sur le chantier du canal. A contacté les ouvriers du chantier pour se joindre à l'insurrection.

BOURDISSON François, né à Benné, (Royaume de Piémont), 54 ans, savetier. Porte le drapeau bleu rouge et noir.

COURBIET Joseph, né à Beaucaire (Gard), 29 ans, tailleur de pierres. Chef de section.

COURBIET Simon, né à Aramon (Gard), 26 ans, maçon. Chef de section.

DESCHAMPS, né à Nice, (Royaume de Piémont), 35 ans, peintre en bâtiments. Chef de la conspiration. Inculpé pour complot en 1839 et acquitté par la Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône.

DUFAURE Joseph, dit la douceur, d'Agen, 28 ans, tailleur de pierres sur le chantier du canal.

FORCADE Bernard, né à Tarbes (Hautes Pyrénées), 38 ans, scieur de long.

GILOTIER Charles, dit la victoire de Chambéry, né à Chambéry (Royaume de Piémont), 34 ans, tailleur de pierres.

HONORÉ Joseph dit le rouge, 38 ans, marchand de sarments.

JEAN Auguste Vincent, né à Ribiers (Hautes-Alpes), ouvrier relieur.

JOUVE Jacques, né à Aiguilles (Hautes-Alpes), 25 ans, garçon d'hôtel.

LAUTARD Félix, né en Royaume de Piémont, journalier.

MARTIN Jean Baptiste, né à Marseille, 20 ans, ouvrier dans une fabrique de lin.

MARYA Antoine, 29 ans, mineur sur le chantier du canal.

MASSA Antoine, 29 ans, mineur sur le chantier du canal.

MILLOT, Étienne Hippolyte, dit Bourguignon, né à Joigny (Yonne), cordonnier. A déjà été inculpé pour complot.

MONNIER François, dit Massena, 31 ans, peintre en vitraux.

OLIVERO Jean Antoine, 30 ans, mineur sur le chantier du canal.

PAGES Auguste dit Francœur, du Puy, travaille sur le chantier du canal. A contacté les ouvriers du chantier pour se joindre à l'insurrection.

PASQUIER Benjamin, 33 ans, manœuvre.

PIANA Jean-François, né à Bastia (Corse), 19 ans, cordonnier.

RAMBAUD Michel, né à Apt (Vaucluse), 39 ans, tisserand.

RAVEL, Joseph, né à Puget de Rostan, (Royaume de Piémont), 34 ans, journalier. Membre de la société républicaine dite de Saint-Just.

SÉNÈS Jean André, 38 ans, imprimeur. Ancien imprimeur du Peuple souverain, tué par les procès en 1835.

SUZINI Antoine, né à Bastia (Corse), 38 ans, chapelier. Chef de section.

THIERRY René, 29 ans, ouvrier tailleur. Président de la société républicaine dite de Saint-Just.

TRON Marcellin, 35 ans, colporteur.

YTE Jacques, 19 ans, mineur sur le chantier du canal.

Notes

1. L'édition posthume de 1886, la plus répandue et reprintée, porte à tort « le 9 mars 1841 ».

2. Cf. René Merle, « Victor Gelu : la chanson "Lou Trablamen" (Le Tremblement) et la tentative insurrectionnelle marseillaise de mars 1841 ». On

René Merle

À propos de la tentative d'insurrection marseillaise du 23 mars 1841

y trouvera aussi le texte de la chanson et sa traduction.

<www.rene-merle.com/article.php3?id_article=372>.

3. Archives nationales, BB 18 1390, « Affaires criminelles, pièces relatives à l'attentat de Marseille ». Toutes les citations proviennent du même acte d'accusation. Tous les renseignements contenus dans cet article proviennent également du même dossier.

4. Le rôle de plusieurs étudiants en droit varois, bientôt avocats, originaire de la région dracénoise

comme Pascal et Guigues (futurs cadres républicains de 1848) est important dans l'affirmation du républicanisme à Aix, notamment avec la création du journal *L'Ère Nouvelle* en 1839.

5. Citation d'une lettre du 1^{er} septembre 1840 saisie à Lyon et lue au procès de membres des sociétés secrètes lyonnaises.

6. Cf. Jean-Claude Caron, *L'été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)*, Aubier, 2002.

7. Cf. René Merle, *Gentil n'a qu'un œil*, éd. de la Courtine, 2003.

« Mémoire du monde ouvrier »

Edmond Nucho*

Témoignage

Né le 6 juin 1930, Edmond Nucho est le petit-fils d'immigrés italiens venus s'établir à Roquebrune sur Argens dans le Var en 1863. Il a raconté l'histoire de sa famille dans *Le roman d'un mineur*¹.

Originaires de Candia-Canavese, une localité située au Nord de Turin, le grand-père d'Edmond Nucho, qui portait alors le nom de Nuccio, trouva tout d'abord du travail dans la fabrication de bouchons en châneliège et dans la coupe du bois destiné aux mines de la région. Il s'installa ensuite à Saint-Maime dans les Basses-Alpes lorsque y débuta l'exploitation du charbon en 1874. L'enfance d'Edmond Nucho se passa



donc au milieu de quelques 300 mineurs originaires d'Italie, du Piémont et surtout de Ligurie, de Pologne et d'Espagne. Edmond Nucho se rappelle de l'élan spontané de solidarité qui se produisit lors l'arrivée de ces combattants républicains : « A cette époque, l'eau du Largue était encore glaciale. Cela n'empêcha pas les hommes d'aller se baigner tout nus dans un trou d'eau au saut du barrage situé avant le tunnel. Les pauvres, ils n'avaient pu se laver depuis plusieurs

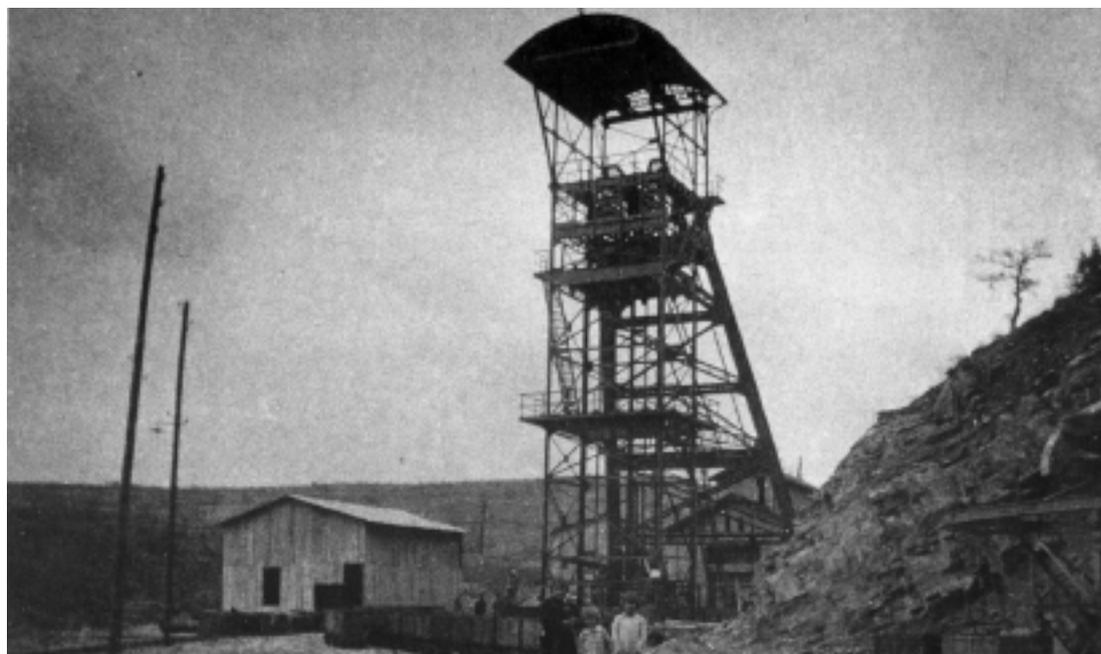
semaines. [...] Le soir, après avoir ramassé des escargots [...], ils firent un feu de bois où ils mirent à cuire dans leur coquille les gastéropodes. Puis, ils les mangèrent avec

un peu de sel en les extrayant à l'aide d'un bout de bois pointu.

Le lendemain, tous les mineurs se mobilisèrent pour leur apporter des vêtements, des couvertures et tout le nécessaire de première urgence. »

est pleine de mineurs, le porion³ actionne une sonnette qui avertit le machiniste. Quelques secondes après, la cage tombe à une vitesse vertigineuse au fond du trou. Les yeux des mineurs s'habituent à l'obscurité avant même que la cage arrive au

1937. Document communiqué par Edmond Nucho



Le puits, surmonté par un énorme chevalet métallique, était accroché au flanc d'une montagne. Dès le petit matin, la grande molette située dans sa partie supérieure se mettait à tourner rapidement. La cage qui remontait les mineurs du poste de nuit émergeait peu après et s'immobilisait avec un claquement sec sur les taquets de sécurité. La porte grillagée s'ouvrait automatiquement, libérant une fournée de gueules noires qui se répandait sur le carreau. Les mineurs se hâtaient d'aller déposer leur lampe dans le local prévu à cet effet. D'autres se dirigeaient vers la forge. Ils y déposaient leur outil et, sans rien dire, se dirigeaient vers le bâtiment des douches. Le forgeron, en bleu de travail et la casquette vissée sur la tête, ne manquait pas de s'inquiéter sur la qualité de son travail :

— *Bonjour, ça a été la trempe² ?*

— *Un peu tendre, la pointe s'est émoussée rapidement.*

— *J'en tiendrai compte, mais si l'on trempe trop sec, ça risque de casser au premier coup.*

Pendant ce temps, les équipes du poste de jour se rassemblaient : « *Lorsque la cage*

fond du puits ; la pâle lumière de leur lampe leur suffit à retrouver leur chemin dans le labyrinthe des galeries où ils se meuvent sans encombre dans les ténèbres.

Les mineurs connaissent tous les obstacles, les sinuosités, les carrefours, les moindres recoins. Ils vont d'un pas paisible et assuré comme des paysans qui parcourent leur champ en plein jour. La configuration des galeries est si bien gravée dans leur mémoire qu'ils pourraient faire le même parcours dans l'obscurité complète. »

Cette connaissance de leur lieu de travail ne les empêchait pas de paniquer lorsque se produisait un coup de grisou : « *Ils pouvaient alors courir à l'inverse de la situation du puits où était leur salut. L'explosion leur avait fait perdre le sens de l'orientation ; ils étaient devenus sourds et aveugles dans la nuit de leur cerveau. A ce moment-là, ils se cognèrent à tous les obstacles, allaient vers d'autres dangers... Aussitôt arrivés au fond du puits, retrouvant leurs marques, ils repartaient courageusement au secours des blessés ou à la recherche des victimes sans faire une erreur de parcours. »*

L'extraction du charbon était particulièrement pénible. Les couches exploitables n'ayant qu'une soixantaine de centimètres d'épaisseur et s'élevant en plan incliné, les haveurs devaient s'arc-bouter en permanence pour ne pas glisser. Dans cette posture inconfortable, ils décrochaient à l'aide de leur pic le charbon coincé entre deux couches granitiques. La chaleur intense obligeait les mineurs à se dénuder ce qui faisait dire à l'un d'entre eux, le « Tchiquin », que « *comme il y a plusieurs mineurs les uns au-dessus des autres, le long du plan incliné, ceux d'en bas assistent à un spectacle de "mobiles" très particulier : ils aperçoivent, à la lueur de leur lampe, des testicules qui se dandinent au rythme des coups de pics* ».

Les haveurs interrompaient leur progression tous les deux mètres pour étayer le plafond avec des rondins de bois. André Gabriel Nucho, l'oncle d'Edmond, fut justement victime d'un éboulement alors qu'il renforçait un boisement défectueux. Son fils Pierre se souvient encore qu'une voisine vint le prévenir alors qu'il jouait dans la cours de l'école communale : « *Tu sais, ton père est mort dans la mine, il faudra être bien gentil avec ta maman.* »

Quand le charbon avait été éliminé sur une vingtaine de mètres, les rondins se mettaient à craquer avec plus d'intensité. Au signal du porion, il fallait alors glisser vers la galerie avant que ne se produise le foudroyage⁴. Après l'éboulement, le chantier reprenait un peu plus loin. Ce genre d'exploitation appelée « méthode américaine » comportait de gros risques. Les affaissements n'étant pas réguliers, il y avait toujours des masses d'air qui s'infiltraient dans les couches écroulées ce qui occasionnait des incendies.

Edmond Nucho n'a pas oublié les images et les sons qui l'accompagnèrent lors de ses descentes au fond de la mine : « *Dans la demi pénombre, on apercevait tout d'abord le ruisseau d'eau noirâtre qui courait le long des galeries et qui amenait les eaux d'infiltration vers le puisard. Avec son glouglou irrégulier, il certifiait que les risques d'inondation étaient réels et que*

les poches qui l'alimentaient pouvaient se crever d'un seul coup et envahir les chantiers où travaillaient les hommes. Les tuyaux d'extraction des gaz, qui vibraient au gré des extracteurs, murmuraient qu'il pouvait y avoir, en haut des couches exploitables, concentration de grisou et risque d'explosion à la moindre étincelle. Les poteaux de bois, qui soutenaient l'immense poids de la montagne, criaient en grimaçant qu'un éboulement pouvait se produire et écraser tous les pauvres diables qui se trouvaient dessous. Les rails, eux-mêmes, où descendaient les bennes pleines, poussaient des grincements aigus et sinistres qui éloignaient les imprudents engagés trop tôt dans la galerie au moment de la recette. »

Une équipe de cinq à six personnes était chargée de désagréger les couches rocheuses qui stoppaient la progression de l'exploitation du charbon. Avec d'infinies précautions, il fallait enfoncer, à l'aide d'un manche de bois, trois ou quatre bâtons de dynamite dans chacun des trous d'un mètre cinquante de profondeur préalablement creusés par les mineurs. Le trou était ensuite comblé avec de l'argile prise à même le sol. Lorsque tous les détonateurs étaient reliés entre eux, l'équipe déroulait une trentaine de mètres de fil. Les hommes se mettaient à l'abri dans des niches creusées dans les parois de la galerie. Le chef boutefeux⁵ se chargeait du déclenchement de l'explosion. Lorsque les fumées s'étaient dissipées, il était très important d'aller vérifier que toutes les charges avaient bien explosé. Cette technique était plus que dangereuse. Une de ces explosions qui déclencha la catastrophe la plus meurtrière que la mine ait connue. Le drame se produisit le 11 janvier 1930 vers onze heures du matin lorsque les charges occasionnèrent un coup de grisou. Il y eut six morts et douze blessés.

Une partie des salariés de la mine traitait le charbon que la cage remontait avec un rythme régulier. Dès qu'un homme les libérait en actionnant un levier de frein, les lourdes berlines descendaient en cahotant vers le bâtiment où avait été installé un tapis roulant. Les femmes et les filles de mineurs

y séparaient le charbon des déchets stériles. Un train venait chercher les wagons chargés de charbon destiné à la transformation de la bauxite en alumine dans l'usine de Saint-Auban. Recueillis dans d'autres wagonnets placés en contrebas, les terrils⁶ étaient amenés par des chevaux au-delà de la zone d'exploitation. Voyage après voyage, une colline prenait forme, monticule gris et terne d'où s'échappait en permanence une âcre fumée : « *Sous l'action du soleil, les restes du charbon s'enflamment et les terrils dispensent en permanence, sur la cité et au fond de la vallée, une fumée à l'odeur âcre. Les habitants de ces lieux, qui sont habitués à cette odeur, s'en accommodent parfaitement ; ils sont même surpris et légèrement contrariés de ne plus la retrouver quand il leur arrive de sortir de leur contrée. Cette odeur, c'est l'odeur de leur domaine, cela fait partie de leur système de vie, de leur entité.* »

La vie des mineurs était rude. Les rémunérations qu'ils percevaient leur permettaient tout juste de vivre au jour le jour et ne pouvaient espérer aucune évolution de carrière. Beaucoup d'entre eux amélioraient leur ordinaire en cultivant un petit jardin arrosé par un ruisseau alimenté par le Largue. En plus du père, plusieurs membres d'une même famille devaient travailler sur le site. Dès l'âge de 15 ans, Edmond Nucho fut ainsi employé en tant qu'aide forgeron. Sa sœur aînée tria le charbon durant une quinzaine d'années. Son oncle fut obligé de cumuler l'exploitation de ses quelques arpents de terre aride de la Tuilière avec le métier de mineur.

La famille, les parents et leurs cinq enfants, résidait au lieu-dit « Collet Rouge » un peu à l'écart de la cité ouvrière proprement dite. Le rez-de-chaussée de ce grand bâtiment était occupé par les douches réservées aux mineurs tandis que l'étage abritait les bureaux de la compagnie. La proximité des terrils ne présentait pas que des inconvénients. En s'enflammant, les restes de charbon transformaient les pierres calciques en chaux grasse. Les Nucho utilisèrent ce matériau ainsi que des pierres du Largue pour construire plusieurs dépen-

dances devant leur lieu de résidence. Une de ces constructions permit à la mère d'Edmond d'élever de la volaille, des lapins et même un cochon. La viande de ce dernier permit d'améliorer les repas de fin d'année durant l'Occupation. La mise à mort d'une bête pesant environ 120 kilos n'était pas une mince affaire : « *Il fallait déjà la force de trois à quatre hommes pour le faire basculer sur le bac en bois tourné à l'envers, la "mastre". [...] Sur cette élévation, pendant que trois hommes tenaient le cochon par les pattes et qu'une femme présentait un seau où allait couler le sang pour les boudins, le "Tote"⁷ saignait le cochon. Celui-ci, ayant compris ce qui allait lui arriver, poussait des cris en gignant pour se libérer. Si par malheur, il parvenait à échapper à ses bourreaux, avant que le couteau n'ait accompli son œuvre, il fallait lui courir après dans la neige.* »

La fin de l'exploitation du charbon en novembre 1949 bouleversa l'existence des familles de mineurs. Certains d'entre eux furent embauchés à la mine de Manosque. D'autres trouvèrent une place à l'usine chimique de Saint-Auban. Quelques uns se recasèrent dans les mines du Gard ou de la Loire. Une partie des mineurs fut affectée aux opérations de reboisement des flancs du massif de la Blanche du côté de Seynelles-Alpes. Dans son poème *Des yeux qui brillaient dans le noir*, Edmond Nucho rend hommage à tous ces hommes qu'il a côtoyés :

*Ils s'appelaient Biggi, Iranzo, Boguslaw,
D'origine italienne, espagnole ou bien
slave.*

*Et Giraud, Méritan. Ils se sont bien bat-
tus ;*

*Dans des grèves payantes, des causes
perdues.*

*Puis, la mine a fermé faute de rende-
ments.*

*Certains ont pleuré comme de vieux
amants.*

*Ceux qui ont survécu, le dos perclus
d'arthrose,*

*Après quelques repos, sont morts de sili-
cose.*

A ceux que j'ai connus, tous les gens de Saint-Maime.

Les morts et les vivants, je dédie ce poème.

Notes

* Mise en forme de Jean-Claude Lahaxe.

1. Après *Le roman d'un mineur*, Edmond Nucho vient de publier *Le Petit-fils du maître scieur de long*. La vallée du Bès à quelques kilomètres de Digne-les-Bains constitue le cadre magnifique dans lequel évoluent Yves, le personnage central, et son grand-père. Ce dernier apprendra à son petit-fils le respect de la nature et la noblesse de son métier de scieur de long. Il lui parlera aussi de son engagement dans la Résistance. D'autres révélations viendront plus

tard perturber l'existence d'Yves. Ce second ouvrage peut être commandé à l'adresse suivante : Edmond Nucho, 3 impasse Les pins sylvestres, 04160 Château-Arnoux, téléphone : 04 92 64 10 31. Prix : 15 euros plus 3 euros de frais d'expédition.

2. Trempe : opération de traitement thermique d'un produit métallurgique.
3. Porion : mot picard désignant le contremaître intermédiaire entre l'ingénieur et un groupe important de mineurs.
4. Foudroyage : éboulement provoqué par la rupture des rondins de bois.
5. Chef boute-feux : spécialiste affecté au tir des mines.
6. Terrils : entassement des stériles au jour.
7. Le « Tote » avait été boucher autrefois.

Andrée Bensoussan et Yolande Le Gallo*

L'atelier mécanique, dernier vestige de l'activité industrielle des chantiers navals de La Seyne, a-t-il un avenir?

En 1989, les chantiers navals de La Seyne fermaient définitivement leurs portes après plus de 150 ans d'activité. Trois ans plus tard, 90 % des infrastructures disparaissaient sous les coups de butoir des pelleteuses. Au cours de l'année écoulée, les démolitions ont repris. La Rotonde (partie ouest du long bâtiment administratif), la clinique (bastide du XIX^e siècle, siège du comité d'entreprise et des activités sociales) ainsi que le restaurant d'entreprise¹ disparaissaient à leur tour. En ce début d'année 2007, seul subsiste l'atelier mécanique avec deux monuments emblématiques, le pont basculant et la porte réhabilitée des chantiers.

Notre association « Histoire et Patrimoine seynois », née en 2000 de la volonté d'aider La Seyne à se tourner vers l'avenir après le traumatisme de la fin des chantiers, a déposé en avril 2006 une demande d'inscription de l'atelier mécanique à l'inventaire des monuments historiques. Dans notre argumentaire, nous insistions sur le fait qu'il existe un rapport évi-

dent entre le pont basculant protégé et ce bâtiment, seul vestige du patrimoine industriel de la vie ouvrière à La Seyne.

Le 16 septembre 2006, dans le cadre des journées du patrimoine, nous avons également organisé une table ronde intitulée « A La Seyne, faire vivre l'atelier mécanique » en présence de Matthieu Poitevin, jeune architecte reconnu pour des réalisations telle l'ancienne manufacture de tabac devenue « La Friche de la Belle-de-Mai » à Marseille. « Les lieux industriels sont magiques et vivants, ils portent en eux une force qui tient à leur utilité passée » déclara ce dernier. A l'occasion de cette table ronde, nous avons recueilli les témoignages de plusieurs « anciens² ». L'un d'entre eux, Émile Lorenzini a, par son récit, donné un sens à ce qui reste de cette immense nef qui fut pendant près de quarante ans son lieu de travail. Ce travail de sensibilisation auprès de la population ne semble pas avoir été vain car le maire de La Seyne s'est engagé, lors de ses vœux pour 2007, à réhabiliter l'atelier mécanique.

Photo prise par l'association Histoire et Patrimoine Seynois



Ce bâtiment se situe dans la partie est des anciens chantiers navals. Long de 127 mètres, large de 23 et haut de 21 dans sa partie la plus élevée, il offre une surface et un volume exceptionnels installés en grande partie sur le domaine maritime. L'atelier se compose de trois nefs accouplées de 23 mètres de large chacune. Bâtiment en brique, en verre et en métal, il dispose d'une belle charpente métallique. Construit en 1906, l'atelier fabrique alors des turbines Parson's³ dont la licence est acquise par les Forges et Chantiers de la Méditerranée (FCM). Ces propulseurs équipent le premier cuirassé français. L'atelier diversifie sa production par la suite en construisant divers éléments mécaniques. A la fin des années 1950, il réalise l'ailettage des porte-avions Foch et Clemenceau. Dans les années 1960, il sort chaque semaine 42 chars AMX et produit en deux ans et demi les moteurs de dix méthaniers.

Parmi les machines-outils utilisées, deux tours monumentaux, l'un horizontal, l'autre vertical, usinaient les turbines. Le premier a été récupéré par la CNIM. Le tour vertical Schiess a disparu. L'ensemble était desservi par des ponts roulants encore visibles aujourd'hui. Une fois fabriquées, les machines étaient acheminées sur le quai où un ponton-grue les hissait sur les navires en construction.

Avec ses 400 travailleurs, l'atelier mécanique était l'une des plus grosses structu-

res des chantiers. Chaque ouvrier était posté, les deux ponts roulants apportant les pièces lourdes dans les deux grandes nefs d'usinage. Le prestige de l'atelier tenait à sa technicité, au travail de haute précision qu'exigeait le montage des moteurs. Un « usinage au 100^e » précise Jacques Guzzo. L'atelier mécanique a connu de rapides mutations technologiques, passant du manuel au numérique. « Je suis passé de l'outil de forge à la plaquette carbure en l'espace de quelques années », explique Christian Bégon. « Les gars ont fait des stages, des programmations. Je suivais le travail pour les machines numériques, je connaissais les deux. » Les visites fréquentes d'armateurs clients et celles de spécialistes étrangers – chinois ou russes – attestent de l'intérêt technique de cet atelier. Émile Lorenzini nous a dit avoir eu des propositions d'engagement pour deux ans à Grozny.

La rationalité et la précision du travail étaient le règne. Les ouvriers travaillaient en équipe. Un des témoins précise : « Nous avions des chefs capables de dire ce qu'il fallait faire et capables de défendre les gars... Même avec un ordre précis de déroulement de travail, l'ouvrier pouvait dire à son chef "Tu m'as dit de faire ça, mais ne vaudrait-il pas mieux faire de telle façon ?" [...] Ce qui était bien c'est que chaque classe sociale était reconnue. Chacun était reconnu, chacun avait sa place. »

Photo prise par Émile Lorenzini



Dans les années 1960, lors d'une visite à la Société provençale des ateliers Terrin à Marseille, Émile Lorenzini constata que les ouvriers disposaient d'un casque et de chaussures de sécurité, équipement dont les ouvriers de La Seyne ne bénéficieront qu'à la fin des années 1970. Il se rappelle de trois accidents mortels. L'un survint après une chute de 12 mètres du haut d'un palan. Un autre résulta du décrochage d'un palan d'une tonne. Les ouvriers portaient le « gris », tenue de travail à l'origine blanche lavée à la potasse, et des espadrilles. Ils durent affronter le froid car, à la fin de la Seconde Guerre, l'atelier n'avait plus de toiture. Les ouvriers travaillaient les pieds dans la neige. Sur ce point, monsieur T. précise : « C'est un atelier où on se gelait. On se chauffait avec des braseros, des braseros avec du charbon. On tenait les portes fermées. Tout le monde avait son petit poêle. Certains faisaient les trois huit, ça marchait 24 heures sur 24 et à l'époque on ne cherchait pas si c'était pollué ou pas. »

Christian Bégon raconte son arrivée en 1975 dans cet atelier bruyant : « J'arrive à l'atelier mécanique et je me dis : Germinal, encore Germinal ! Je vais voir l'ingénieur responsable de l'atelier... Il m'a fait descendre dans les ateliers, puis on prend l'ascenseur. Tiens un ascenseur ! On entre dans

un atelier clair tout neuf, tout le monde était assis. Je me dis, tiens là c'est une bonne maison. » Pour certains, aux journées de 12 heures de travail s'ajoutaient les nuits. Avec les heures supplémentaires on pouvait atteindre des semaines de 72 heures.

Au lendemain de la Seconde Guerre, des femmes travaillaient dans les ateliers des chantiers parce qu'elles étaient veuves et que l'on avait besoin de main-d'œuvre. Mme T. raconte : « Elles étaient sept. Elles avaient une barre, elles en faisaient des petits morceaux avec des machines automatiques, des ailettes... C'était des travaux où elles étaient assises... Les femmes chouchoutaient les ouvriers, elles réchauffaient les gamelles, elles faisaient le café. »

L'atelier a aussi joué un rôle de premier plan dans les luttes syndicales tout particulièrement en 1966 lors de « la marche sur Toulon » ou lors des grèves avec occupation d'usine de 1968. La personnalité du responsable syndical Raymond Dimo, traceur à l'atelier mécanique, n'est bien sûr pas étrangère à ce rôle. « Dimo, c'était pas Dimo, c'était le Che... Il y avait des injustices. On entrait en équipe, le chef avait ses 35 francs, nous on n'avait qu'un franc, il y avait un problème. On avait une réunion, puis tous à la direction. On traversait en groupe tout le chantier, on allait voir le directeur qui s'emportait : "Encore la mécanique ! Encore la mécanique !" Il y avait tous les délégués, enfin pas tous, mais avec le Che, il y avait Dieu. On discutait. En une semaine, on obtenait le même pointage... Les gens disent les chantiers... On n'avait pas les choses comme ça, il fallait gueuler pour se faire payer, ils ne les donnaient pas comme ça, s'ils pouvaient les sucrer. »

Cette collecte de témoignages nous a fait rencontrer des gens fiers de leur passé, de leur entreprise et qui estiment avoir eu de « belles vies ». Redonner aux Seynois la fierté de leur passé, résister à l'oubli d'une culture ouvrière liée à l'activité des chantiers, c'est aussi contribuer à tisser des liens, à maintenir un ciment entre les descendants des différentes vagues d'immigration accueillies par la ville et les « nouveaux Seynois » qui auront ainsi un ima-

ginaire commun à partager. La promesse faite par le maire de la ville de conserver l'atelier, de choisir entre quatre projets de réhabilitation qui tous incluent des salles de cinéma – besoin souvent exprimé par la population – nous intéresse fortement. Nous œuvrons pour que ce bâtiment du début du XX^e devienne celui du XXI^e siècle dans le cadre d'un projet pluriel, lieu culturel avec centre d'archives de la navale, médiathèque, cinémas sans aucun doute, mais aussi pouvant inclure toute autre type d'activités, pourvu que soit préservé le caractère spécifique de cet espace industriel.

Notes

* Association Histoire et Patrimoine seynois.

1. Construit en 1960 sur des plans de l'architecte Alfred Henry.
 2. Nous avons recueilli les témoignages de Christian Bégon, Jacques Guzzo, Emile Lorenzini, Francisque Luminet, de monsieur et madame T., qui, des années 1950 aux années 1980, ont passé au moins une partie de leur vie professionnelle à l'atelier mécanique.
- Christian Bégon, venu de Saint-Étienne, entre en 1975 à l'atelier du petit outillage. Sa spécialité d'affûteur le fait embaucher immédiate-

ment. On lui demande « Quand voulez-vous rentrer ? » et on lui rembourse ses frais de déplacement depuis Saint-Étienne.

Jacques Guzzo et Émile Lorenzini, débutent à l'atelier mécanique comme ouvrier ajusteur respectivement en 1939 et 1944. Ils y terminent leur carrière en tant que contremaître en 1979 et en 1981.

Francisque Luminet suit l'activité de l'atelier mécanique pendant trente ans en tant qu'agent de surveillance de l'armement et comme élu municipal.

M. T. devient en 1948 ouvrier mécanicien à l'atelier mécanique. Il y reste 16 ans puis il devient professeur technique adjoint. Son épouse est la fille d'une ouvrière qui a travaillé dans cette entreprise.

3. D'où le nom d'atelier des turbines donné à l'arrêt des bus tout proche.

Bibliographie

- Marius Autran, *Images de la vie seynoise d'antan. Petite Histoire de la Grande Construction Navale*, 1995. <www.site-marius-autran.com>.
- Patrick Martinenq, *Place de la Lune. Aspects de l'histoire de La Seyne sur Mer 1830-1936 1983*. Association Sillages, 1 *Les pionniers*. 2 *Les Conquistadors*.
- Association Histoire et Patrimoine Seynois, *Que sont devenus les hommes ? Une enquête sur la fin des chantiers navals de La Seyne sur Mer*, 2002. <www.histpat-laseyne.net>.

« Organisations et militants ouvriers »

Michel Dreyfus

Lucien Molino et le « syndicalisme à bases multiples »

Le nom de Lucien Molino est associé à la notion de « syndicalisme à bases multiples ». Cette notion, quelque peu oubliée de nos jours, a eu toutefois son heure de gloire dans le mouvement syndical sous le Front populaire puis à Libération. Mais son histoire est beaucoup plus ancienne : elle est d'ailleurs fort intéressante dans la mesure où elle permet de faire des comparaisons entre le syndicalisme français et celui d'autres pays d'Europe, à travers des

questions qui restent encore d'actualité aujourd'hui¹.

Il est difficile de dire exactement à quelle date est apparue cette notion de syndicalisme à bases multiples mais une chose est sûre : elle a fait école à partir des années 1880 au sein du mouvement ouvrier belge. On sait que le Parti ouvrier belge, qui se constitue en 1884, offre la particularité d'associer, dans une démarche relativement harmonieuse, ces quatre composantes de l'action que sont parti, syndicat, coopérative

et mutuelle. Au même moment, dans la France voisine, ces quatre éléments vivent chacun leur vie en veillant jalousement sur leurs territoires tout en refusant de coopérer entre eux. La Charte d'Amiens exprime le divorce existant entre l'action politique et syndicale mais, sur un autre plan, il existe aussi un grand fossé entre mutualistes et syndicalistes. Il en va tout autrement dans le mouvement syndical de la plupart des pays de l'Europe centrale et de l'Europe du Nord. Le syndicalisme à bases multiples n'a donc rien à voir avec celui de la CGT qui se développe lentement à partir de 1895. Alors que les syndicalistes étrangers intègrent dans leur stratégie la défense des intérêts immédiats de leurs adhérents, leurs homologues français ignorent le plus souvent cette démarche. Exigeant de leurs adhérents des cotisations élevées, les syndicats à bases multiples sont donc en mesure de leur fournir de nombreux « services » : caisse de solidarité ou de secours, coopératives, mutuelles. Ils sont donc à même de répondre aux différents aléas de la vie ouvrière qui ont pour nom maladie, chômage, invalidité ou nécessité de se déplacer pour trouver un emploi. Il existe une seconde différence avec ce que fait alors la CGT : les syndicats à bases multiples peuvent offrir tous ces services à leurs adhérents lors des mouvements revendicatifs, lors des grèves mais également durant les périodes plus « normales », nécessairement beaucoup plus longues. Dans ces conditions, ils nouent des liens différents et plus étroits avec leurs adhérents.

Le syndicalisme à bases multiples nécessite une organisation spécifique. Il exige un système de cotisations capables d'alimenter deux caisses distinctes. La première est destinée à faire face à la propagande, aux frais généraux du syndical et au soutien aux grèves. La seconde constitue un fonds de secours mutuels, susceptible de fournir pensions viagères, aide aux malades, aux invalides et aux familles des militants décédés. Un tel syndicalisme repose donc sur des cotisations syndicales plus élevées que celles demandées en France, pour mettre sur pied des sociétés de secours

mutuels et des institutions d'entraide ouvrière. Ces réalisations syndicales ne risquent nullement, quoi que l'on en pense, d'éteindre la combativité ouvrière. En période d'accalmie, elles représentent un trésor de guerre indispensable en vue des grèves et des moments forts de la lutte des classes à venir.

Les conséquences de ces pratiques originales, peu connues, des syndicalistes français, sont considérables. Attractifs en période de lutte qu'ils sont mieux à même de soutenir car ils disposent de moyens financiers plus élevés, les syndicats à bases multiples le sont également dans la vie la plus quotidienne, la plus banale. En fonctionnant de la sorte, les syndicats étrangers échappent à une des faiblesses congénitales du syndicalisme français : son incapacité à se lier durablement au monde du travail. En France, durant longtemps, les organisations syndicales auront le plus grand mal à stabiliser le nombre de leurs adhérents, impuissants qu'ils sont à répondre aux besoins permanents du monde du travail.

Ce type de syndicalisme n'est pas complètement inconnu en France comme le montre le cas, souvent cité mais finalement assez isolé, de la Fédération du Livre, animée durant longtemps par Auguste Keuffer. Mais une hirondelle ne fait pas le printemps et l'originalité de cette organisation reste, avec le syndicalisme des dockers, un cas assez isolé dans notre pays. Pourtant, certains responsables s'efforcent de populariser cette notion ; parmi eux, Victor Renard, socialiste guesdiste, et l'un des dirigeants de la Fédération du Textile. Dans les années 1906-1910, il en parle dans les congrès syndicaux et il en expose les grands principes dans *L'Humanité*, tout en les présentant aussi dans le journal du Parti socialiste ouvrier espagnol. Mais il n'est guère entendu.

En 1913, l'historien et militant socialiste Paul Louis note, de façon certainement trop optimiste, que le syndicalisme à bases multiples s'est généralisé dans toute l'Europe. Il relève au même moment que le taux de syndicalisation existant alors en France s'élève péniblement à 7 à 8 % alors

que ceux de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne sont au niveau de 22 %. Il y a évidemment un rapport entre les deux faits et la singularité du syndicalisme français, par rapport à celui du reste de l'Europe, renvoie à sa faiblesse à construire une organisation solide et à s'implanter profondément dans la masse ouvrière. Le syndicalisme à bases multiples est à l'évidence, une réponse à ces questions. Mais les Français ne s'en soucient guère.

Le syndicalisme à bases multiples rencontre un certain succès dans l'Espagne des années 1920. Sans doute, est-ce la raison pour laquelle cette notion est défendue en 1926 par l'espagnol Andrés Nin, à Moscou. Depuis 1921-1922, Andrés Nin est le secrétaire adjoint de l'Internationale syndicale rouge (ISR), aux côtés du Russe Alexandre Lozovsky. En mars 1926, lors d'un Comité exécutif de l'ISR, Andrés Nin intervient longuement sur cette question et pointe du doigt les insuffisances chroniques du syndicalisme français dont les structures sont de vraies « passoires », incapables de conserver leurs adhérents². Il est assez surprenant de voir ce dirigeant communiste de l'ISR adresser aux syndicalistes français des critiques qu'auraient pu leur faire depuis des années leurs camarades les plus réformistes d'Allemagne de Grande-Bretagne ou d'Europe du Nord.

Toujours est-il que cette admonestation en règle ne reste pas sans résultats : les dirigeants de la CGTU mettent la question du syndicalisme à bases multiples à l'ordre du jour de leur prochain congrès, le IV^e tenu à Bordeaux en 1927. Ce congrès est, de loin, le plus intéressant de tous ceux de cette organisation. Comme on le voit à la lecture de son compte rendu, les débats sur cette question sont approfondis. Ils restent pourtant dans l'immédiat sans grandes conséquences car la CGTU ne peut rester insensible aux changements d'orientation de l'Internationale communiste survenus peu après ce congrès. En adoptant la tactique « classe contre classe » à partir de 1928, les communistes de la CGTU, qui la dominent alors de plus en plus, sont amenés à dénoncer la social-démocratie comme

« social fasciste » et donc comme le pire ennemi. Dans ces conditions, inutile de dire que l'action de masse est, *de facto*, remise au placard et que tout ce qui peut ressembler de près ou de loin à du réformisme est écarté avec horreur.

Mais pas pour longtemps. L'examen de la vie de certaines Fédérations de la CGTU montre que, envers et contre tout, le syndicalisme à bases multiples continue de se frayer son chemin. Je pense en particulier à la Fédération de l'Éclairage, qui regroupée au sein de celle des Services publics, commence à mettre sur pied, dans les années 1932-1933, des réalisations sociales originales. De même que M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, les unitaires du Gaz et de l'Électricité pratiquent le syndicalisme à bases multiples, sans toujours employer ce terme. Sous la direction de Marcel Paul, ils constituent un réseau comportant une coopérative, des caisses de secours mutuels, une clinique, bref exactement ce que font leurs homologues réformistes depuis le début du siècle. Et surtout, avec l'irruption du syndicalisme de masse résultant de la victoire du Front populaire, la CGT se transforme, change de visage et de fonction, comme le dit d'ailleurs Benoît Frachon. Désormais, le syndicalisme ne doit plus s'intéresser seulement aux besoins de l'ouvrier dans l'usine : il doit également se mobiliser pour accompagner le travailleur hors de l'usine sur des questions telles que la santé, le sport, l'éducation, etc.

Dès lors, la boucle est bouclée et c'est ici que nous retrouvons Lucien Molino. Il ne suffit pas que Benoît Frachon propose une nouvelle orientation aux cégétistes pour que cette dernière se concrétise aussitôt. Les habitudes mentales ont leur poids et il faudra un certain temps pour que les syndicalistes soient prêts à admettre véritablement ces changements et à s'impliquer dans un syndicalisme qui ne se cantonne pas à la contestation mais qui se risque également sur le terrain, alors très mal connu par les militants, de la gestion du social. Dans l'immédiat, la réorientation suggérée par Benoît Frachon ne donne que des résultats limités car la majorité des cégétistes n'est pas prête

Lucien Molino et le « syndicalisme à bases multiples »

à le suivre. Mais il y a quelques exceptions parmi eux et Lucien Molino est du nombre. Séduit par le concept de syndicalisme à bases multiples qu'il aurait découvert en suivant des cours de formation du PCF faits par le philosophe Georges Politzer, il décide de sauter le pas. Contre l'avis des communistes marseillais et avec le soutien lointain de Benoît Frachon, il se lance dans la création de la Caisse centrale de prévoyance syndicale des travailleurs des deux sexes de Marseille et des Bouches-du-Rhône.

On connaît la suite, aussi je m'arrête ici, mais je tiens à souligner une chose : lorsque Lucien Molino découvre cette notion de syndicalisme à bases multiples et qu'il

commence à la mettre en pratique, elle a déjà une longue histoire. Née en Autriche ou en Allemagne, elle a transité par la Belgique, a gagné un peu la France, puis l'Espagne et enfin la Russie avant de revenir en France à partir de 1928. Un parcours géographique aussi bigarré, aussi complexe montre bien que l'internationalisme ouvrier n'a pas toujours été un vain mot.

Notes

1. Je me permets de renvoyer sur ces questions à mon ouvrage *Liberté, Égalité, Mutualité. Mutualisme et syndicalisme (1852-1967)*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2001, 350 pages.
2. Ce problème existe aussi en Amérique Latine.

Extraits de l'allocution prononcée par Thierry Marque, alors président des Mutuelles de Provence, lors des obsèques de Lucien Molino (11 septembre 2000)

Lucien nous quitte et la vie, la lutte continuent... Exprimer notre joie en de telles circonstances peut paraître paradoxal. Mais, n'écrivait-il pas à la fin de l'ouvrage qu'il rédigea durant son dernier printemps que « même dans mes combats parfois difficiles, j'ai connu le bonheur » ? Car cet homme – qui tutoya l'histoire au point de pouvoir, sans choquer, en parler à la première personne – a toujours résolument fondé l'espoir dans la lutte et la confiance, dans la rencontre et le débat, l'intelligence et le combat...

Lucien savait donner à ses souvenirs la saveur du présent, en faire un objet immédiatement consommable et, il faut bien l'avouer, un outil de délectation. Témoin privilégié, il possédait un talent véritable de conteur, un sens aigu de l'anecdote conçue comme éclairante, jamais périphérique de l'essentiel. Il ne se contentait pas de témoigner car sa « chose », c'était la lutte. Jusqu'au bout, il a activement participé à l'action mutualiste tant il était attaché au principe de solidarité et si grande était la haine qu'il vouait aux égoïsmes et aux abandons...

Lucien a dédié ses mémoires au mouvement ouvrier, à sa famille et à ses amis, en souhaitant qu'elles servent aux nouvelles générations. Puissent-elles en tirer des enseignements pour perpétuer le combat tourné vers l'avenir et la paix.



Photo prise à l'occasion des 90 ans de Lucien Molino. De gauche à droite : Lucien Molino, Thierry Marque, Jacques Graffard.

Du syndicalisme à la mutualité « Liberté, égalité, mutualité »

Vendredi 25 mai à 18h30



Des usines réquisitionnées de 1945 à la réinvention du mouvement mutualiste
Hommage à Lucien Molino

Avec Michel Dreyfus, historien, directeur de recherche au CNRS, auteur notamment de *Histoire de la CGT et l'Europe des socialistes* et Jean-Claude Lahaxe, docteur en histoire, membre de la direction de PROMEMO (Provence, mémoire et mouvement ouvrier), auteur d'une thèse sur le PCF dans les BDR dans les années cinquante, en cours d'édition.



Né en 1907, Lucien Molino aurait eu 100 ans cette année. C'est à travers cet itinéraire que les deux historiens retracent la saga de la mutualité en France et de ses rapports avec le syndicalisme. Alors que la mutualité se spécialise dans la protection contre la maladie et les retraites, le syndicalisme va délaisser ces aspects pour privilégier la revendication. Lucien Molino, militant communiste actif au temps du Front populaire et dans la Résistance, partisan d'un syndicalisme de « classe et de masse » mais réaliste, est l'incarnation de ces (trop) rares militants ouvriers qui vont investir le mouvement mutualiste (création d'un service de médecine sociale, mutuelle départementale CGT). Engagement politique, syndicalisme de classe, mutualité... « Lucien Molino n'a jamais lâché aucun des bouts de la réalité complexe du mouvement ouvrier qui ne se satisfait pas du réformisme ».

« Sources et ressources de l'histoire du monde ouvrier et du mouvement social »

Jean-Claude Lahaxe

Archives municipales de Salon-de-Provence et Front populaire

Les soixante-dix ans du Front populaire ont été marqués par la publication de multiples ouvrages qui apportent de nouveaux éclairages sur cette période si importante de notre passé¹. Les personnes intéressées par l'étude des mouvements sociaux mais aussi celles qui sont férues d'histoire locale peuvent approfondir leurs connaissances en venant compulser la riche documentation que recèlent les archives municipales de Salon. Gageons que la lecture de l'inventaire détaillé ci-dessous ne manquera pas d'accroître leur motivation.

Dossiers antérieurs à 1936

F VII 55 : mai 1932. Courrier du ministère du Travail incitant les maires à prendre des mesures pour lutter contre le chômage.

4 i 42 : 3, 16, 17 juillet 1935. Le comité de coordination antifasciste demande au maire de disposer de la Place Thiers pour organiser un rassemblement populaire.

Documents relatifs à l'année 1936

Le Petit Provençal (photos numériques) :

27 avril et 4 mai 1936 : Triomphe du Front populaire.

31 mai 1936 : Communiqué qui fixe la date de fête nationale de la victoire électorale.

10 juin : Réunions des partis.

11 juin : Réunion au siège des organisations adhérentes au Front populaire.

15 juin : Grèves aux établissements Gounelle, à l'école de l'Air, à l'entreprise de travaux publics Gassier. 16 juin : Réunion de grévistes menée par un syndicaliste de Miramas.

Liste des revendications.

18 juin : Le maire reçoit les grévistes de Gounelle et des travaux publics.

20 juin : Fin de la grève dans certaines corporations. Soutien apporté par le Front populaire aux grévistes et aux réformes entraînées par les décisions du gouvernement.

28 juin : Réunion des grévistes des chantiers de l'école de l'Air (plus photos du chantier).

Dossiers :

F VII 56 : 16 mars et 8 mai 1936. Travaux destinés à combattre le chômage et échanges de courriers entre le préfet et le maire.

4 i 42 : 23 et 28 mai 1936. Courriers échangés entre le secrétaire du Front populaire et le maire en vue de la mise à disposition de la place Thiers pour fêter la victoire électorale.

4 i 42 : (sans date). Autorisation demandée pour que les délégués des comités de grève puissent effectuer une collecte.

F VII 70 : 17 juin 1936. Grève à la savonnerie Gounelle, courrier du président du conseil d'administration demandant au maire de faire évacuer les locaux de son entreprise.

F VII 69 : 19 juin 1936. Courrier du directeur de l'entreprise de travaux publics Gassier demandant au maire d'assurer la sécurité sur les chantiers délaissés à cause des grèves.

4 i 43 : 17 et 26 août 1936. Courriers émanant du Front populaire et de commerçants du centre-ville demandant l'autorisation d'organiser des manifestations au profit des orphelins de la République espagnole.

4 i 42 : 7 décembre 1936. Courrier demandant au maire une salle afin d'organiser un meeting contre la tenue de réunions par les mouvements d'extrême droite.

Délibérations du conseil municipal de Salon :

9 juillet : Révision des salaires des employés des différents services municipaux (p. 286).
Crédit voté pour la distribution de la soupe populaire aux grévistes (p. 288).

7 décembre : Éloge funèbre en l'honneur de Roger Salengro, le ministre de l'Intérieur qui vient de se suicider (p. 315).

Dossiers postérieurs à 1936

2 Q 13 : 1^{er} avril 1937. Quête prévue au profit des enfants espagnols réfugiés en France.

F 7 9 : 6 juillet 1937. L'administrateur des établissements Roblot écrit au maire pour l'informer de l'accroissement des charges pour sa société à la suite du décret des 40 heures.

16 août 1937. Constat de non-respect du décret par M. Payan.

13 novembre 1937. La préfecture rappelle les termes de la loi du 21 juin 1936 (semaine de 40 heures).

15 octobre 1938. Plainte émise par la CGT à l'encontre de M. Payan.

F VII 71 : 29 avril 1938. Grève des ouvriers de Vinatié, demande de secours financiers adressée au maire par le syndicat CGT des métaux.

4 i 114 : 23 novembre 1938. Arrêté préfectoral interdisant tous les rassemblements prévus le 26 pour protester contre les décrets-lois.

F VII 72 : 26 novembre 1938. Réunion de protestation contre les décrets-lois Reynaud.

En tant que patrimoine de la collectivité, les archives de Salon sont à la disposition du public. Vous pouvez consulter tous les documents cités en mairie du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 00. L'existence de certaines restrictions doit toutefois être mentionnée. Ainsi que le stipule la loi de 1979, les informations mettant en cause la vie privée ou la sûreté de l'État ne sont communicables qu'après soixante ans, les renseignements ayant trait à la vie personnelle et familiale, les dossiers d'affaires portées devant les juridictions ainsi que les minutes des notaires ne sont pas accessibles avant cent ans. En revanche, tout ce qui est publiable (entre autre les délibérations et les arrêtés) est immédiatement consultable. Si vous désirez de plus amples informations, envoyez un message à : <archives@salon-de-provence.org> ou adressez-vous au : 04 90 44 89 65.

Note

1. Voir à ce sujet les notes de lecture de Gérard Leidet dans le numéro 5 de *La Revue de PROMEMO*.

Patrick Hautière

Un petit tour sur le Web ouvrier

Une nouvelle rubrique pour découvrir ce qui se cache sous la toile d'Internet concernant l'histoire du mouvement ouvrier et tout son patrimoine. Le chantier est plus que vaste. Pour l'anecdote, quand je tape l'appellation « mouvement ouvrier » j'ai 40 047 réponses, mais si je demande « mouvement ouvrier en Provence » je n'en n'obtiens plus que 1 614. Il y a du grain à moudre pour découvrir sur le Web ce patrimoine ouvrier, en particulier ses singularités régionales. Cette rubrique se propose donc d'aller gratter sur ces sites des sources qui permettront d'enrichir nos recherches et de préparer nos prochains articles. Amis lecteurs, allez faire comme moi un petit tour ouvrier sur le Web et si un site vous a particulièrement intéressé, faites-nous en part.

Le site Maitron.org

Pour inaugurer cette rubrique, le site « Maitron.org » est tout désigné. Créé par l'association des Amis du Maitron, il s'inscrit dans l'esprit du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social* par l'attention qu'il porte aux itinéraires militants, aux récits de vie et aux autobiographies des acteurs du mouvement social. Rendant compte des ouvrages, travaux et films concernant le monde ouvrier et populaire, le site s'intéresse également à l'histoire de l'action culturelle, au féminisme et au militantisme associatif.

En ouvrant la page d'accueil, vous trouverez l'éditorial et quelques informations sur les dernières publications : une brève sur la parution du deuxième tome du nouveau *Maitron* et une présentation du *Dictionnaire de l'Algérie* sous la direction de René Gallissot. A noter aussi la présence d'une chronologie de l'histoire du mouvement ouvrier français de 1789 à 2000.

Le site est composé essentiellement de 4 rubriques :

Actualités : présentation de livres, de films, d'expositions.

Histoire sociale : présentation du Centre d'histoire sociale avec la Bibliothèque Jean Maitron qui s'efforce d'acquérir les ouvrages français et étrangers les plus importants concernant l'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme. A ce jour, cette dernière compte plus de 8 000 titres dont la plus grande partie provient des dons de particuliers et d'organismes divers. Elle possède 2 000 titres de périodiques, dont 200 en cours de parution, qui proviennent essentiellement des syndicats et des partis politiques. La bibliothèque s'enrichit chaque année des travaux d'étudiants, notamment ceux déposés par les candidats au prix Maitron décerné chaque année. Elle est ouverte à tout public intéressé par l'histoire du mouvement ouvrier.

Textes et images : Cette rubrique fournit une série de documents de référence concernant le mouvement ouvrier français et sa place dans la société, de la Révolution aux années 1960. Il est impossible de les citer tous mais on peut tout de même signaler la présence de textes originaux introduits par des historiens : la Charte d'Amiens présentée par Gilles Morin, le discours prononcé par Léon Jouhaux lors de l'enterrement de Jaurès commenté par Jean-Louis Robert, les résolutions finales du Congrès de Tours analysées par Jacques Girault, le programme d'action du Conseil National de la Résistance

par Claire Andrieux. On trouve aussi *Aux électeurs des Bouches-du-Rhône*, un document concernant la Provence en 1848 présenté par Raymond Huard.

Recherche : Les principaux lieux de recherche pour accéder aux archives et documents concernant l'histoire et le patrimoine ouvrier sont signalés. On retrouve des informations sur la revue *Le mouvement social* et sur *La revue des revues*. Notons aussi la présence des rubriques Édition en ligne et Travaux universitaires qui permettent de prendre connaissance des colloques et autres travaux universitaires ou encore des mémoires de maîtrise d'histoire.

Le Maitron, nos liens : Cette rubrique présente les dictionnaires biographiques ainsi que leurs auteurs. Elle propose aussi une liste des associations amies, PROMEMO par exemple, et fournit de multiples liens avec des institutions (l'Institut d'histoire sociale d'Amsterdam par exemple), des syndicats et des partis politiques. La rubrique indique enfin les coordonnées des éditions de l'Atelier responsables de la publication du *Dictionnaire*.

Amis chercheurs, amis lecteurs, en visitant ce site vous (re)découvrirez toutes les richesses du mouvement ouvrier et y puiserez sans aucun doute de l'inspiration pour vos prochains articles.

A propos d'Internet :

Notre Bulletin spécial est en ligne sur le site des éditions Syllepse. Voici le mode d'emploi pour y accéder : aller sur www.syllepse.net ; se positionner sur la barre située en haut de l'écran et cliquer sur « Collections » ; dans la liste alphabétique qui s'affiche, cliquer sur « PROMEMO » ; cliquer ensuite sur le Bulletin.

Notes de lectures

Martine Lefevre-Déotte. *Les campeurs de la République : 70 ans de vacances utopiques*. Bourin éditeur, 2006, 21 euros.

Dans le prolongement des notes de lecture consacrées au Front populaire nous voudrions saluer la parution d'un ouvrage qui évoque une association née dans la foulée de mai et juin 1936. C'est en effet en 1937 que le GCU (Groupement de campeurs universitaires) a été créé par quelques instituteurs issus de l'École normale. La spécificité de ce genre d'entreprise résida autant dans les valeurs fortement affirmées – solidarité, don de soi, laïcité... que dans la mise en œuvre proprement dite – bénévolat, autogestion, mutualisme. Le beau titre de l'ouvrage situe déjà bien le contexte social et l'univers mental dans lesquels tous ces militants « campeurs de la République » voulurent instaurer, en pleine période de congés payés, l'indispensable « démocratisation » des loisirs. L'auteur, sociologue de formation, passe également en revue les défis que le GCU – la plus importante association de campeurs en Europe – a dû affronter : la forte croissance dès l'après-guerre du nombre d'adhérents, les différences intergénérationnelles entre les campeurs des débuts « héroïques » et de nouveaux pratiquants partageant de moins en moins une culture syndicale commune... Il le fait en sollicitant des témoins attachants qui en revisitant leur parcours recueillent – et c'est un des autres mérites du livre – une mémoire militante. Dans la période actuelle faite de mutations rapides dues à la domination des lois du marché et de reculs d'un certain lien social, l'auteur (s')interroge : « Tiendront-ils encore longtemps ? L'engagement militant est fragile, toujours prêt à se rompre. » Au moment où la quatrième génération de campeurs emprunte à nouveau une certaine croisée des chemins, en s'ouvrant notamment à d'autres professions, Martine Lefevre-Déotte nous livre cette « histoire partagée ». Elle le fait en décelant dans cette aventure – plus utopique qu'hier ? – une alternative humaine et éthique : « Là où toutes les utopies fondées sur l'autogestion ont échoué, à 50 000, ils ont résisté, nous faisant signe vers une autre manière de vivre ensemble. »

Gérard Leidet

Jean Claude Lahaxe. *Les communistes à Marseille à l'apogée de la Guerre froide (1949-1954)*, Publications de l'Université de Provence, 2006, 292 pages, 28 euros.

Le 14 décembre 2002, Jean-Claude Lahaxe a présenté une thèse sur *Les communistes à Marseille à l'apogée de la Guerre froide (1949-1954)*, préparée à l'Université de Provence sous la direction de Jean-Marie Guillon. Elle comprend deux volumes (525 et 151 pages) et son sous-titre « Organisations et militants, engagements et contre-société » en donne le contenu. Cet ouvrage la reprend sous une forme allégée.

Celui-ci offre, bien sûr, ce que la belle toile d'Antoine Serra en couverture, *La grève des dockers*, 1953, laisse attendre : le récit des spectaculaires – et violentes – manifestations des années 1950 contre la guerre d'Indochine et « Ridgway la peste », avec même une carte de celles-ci. On retrouve, sans surprise, à Marseille comme ailleurs, les mots d'ordre, les consignes d'action, le centralisme, le contrôle de l'appareil et le culte des hauts responsables qui caractérisent l'organisation communiste pendant cette période de Guerre froide et d'apogée du stalinisme.

Mais l'essentiel n'est pas là. Au travers d'une minutieuse étude prosopographique des cadres de la fédération des Bouches-du-Rhône, l'auteur fait revivre tout un monde riche et complexe qui, trop souvent, est réduit à quelques anecdotes autour d'une poignée de personnalités. Plus que la mise en évidence de spécificités locales, le changement d'échelle permet de mieux apprécier le fonctionnement des rouages du PCF (dans la première partie, « Des structures et des hommes ») ou tout le détail de l'organisation des actions (deuxième partie, « Engagements et pratiques »). La troisième partie est consacrée, de manière très vivante, à la sociabilité communiste. Les représentations des militants marseillais diffèrent peu de celles de leurs camarades parisiens (Jean-Claude Lahaxe décrit même un « réalisme socialiste provençal »). Mais l'analyse du territoire délimité par les sièges du PCF et des associations qui lui sont liées et celle du calendrier « d'occupation du terrain », avec toutes les manifestations festives pour deux années (1949 et 1953), offrent de belles pages sur la « contre-société communiste » au sein de la cité phocéenne.

Ce travail s'appuie sur une solide documentation : sources d'archives publiques et privées, presse, nombreux témoignages oraux. Il présente, dans le corps du texte, de très utiles tableaux, par exemple, la composition du bureau et du comité de la fédération du PCF pendant la période. Un index permet facilement de retrouver tous ces militants. Bref, le livre de Jean-Claude Lahaxe est déjà un ouvrage de référence pour la période. Saluons la dynamique politique éditoriale des Publications de l'Université de Provence qui met ainsi à la disposition de tous des travaux scientifiques.

Robert Mencherini

Xavier Daumalin, Jean Domenichino, Philippe Mioche, Olivier Raveux, *Gueules noires de Provence le bassin minier des Bouches-du-Rhône (1744-2003)*, éditions Jeanne Laffitte, 2005, 40 euros.

« L'histoire du Bassin minier des Bouches-du-Rhône est à l'image de ses terrils et de ses cités minières » : c'est une face méconnue et pourtant partiellement visible de notre passé que nous présentent les auteurs de *Gueules noires de Provence*. Ce faisant ils donnent à voir une image toujours occultée – par les Provençaux eux-mêmes – celle d'une Provence ouvrière reléguée à « l'arrière plan ». Une vision d'autant plus prompte à s'estomper que la mine de Gardanne a cessé sa production en janvier 2003 et que les chevalements des puits Courau et Boyer ont été abattus en 2004. Une histoire qui souffre également de la comparaison avec celle du Nord de la France, région dans laquelle l'identification presque fusionnelle des habitants avec la production minière s'est manifestée très tôt et subsiste jusqu'à aujourd'hui. Face à cette Provence invisible les raisons ne manquent donc pas de réparer cet oubli injuste. Pour ce faire, les auteurs ont distingué trois périodes dans cette histoire fort ancienne : l'exploitation artisanale et extensive des affleurements (« glanage du charbon ») entre 1744 et 1838 ; le temps des compagnies privées industrielles de 1839 à 1945 ; l'exploitation dans le cadre d'une entreprise nationalisée de 1946 jusqu'à la fermeture en 2003. Tout au long de cette approche chronologique trois thématiques sont abordées de manière équilibrée : l'évolution technologique, les problématiques du « marché », les acteurs de la mine. Notre revue se doit de distinguer ce troisième volet. L'histoire de la mine, et c'est cela que retient la mémoire contemporaine, fut en effet une affaire d'hommes (et de femmes). De ce point de vue l'évocation des ouvriers mais aussi des ingénieurs et des représentants de l'État donne à cet ouvrage sa part la plus vivante. On remarquera particulièrement ici les pages consacrées au paternalisme patronal, aux résistances à la prolétarianisation (« Du paysan mineur à la gueule noire ») ainsi que l'essor puis les divisions du syndicalisme minier. La lecture des pages consacrées aux grands conflits nationaux permettra en particulier de compléter notre dossier autour de l'année 1947 (p. 244-247). Après que les fanfares et les harmonies se sont tues¹, les cars de ramassage ne sillonnent plus au petit matin les villages du bassin minier, mais la lecture de ce bel album à l'iconographie très soignée permet que « dans les mémoires et les cœurs la mine soit toujours-là, vivante² ».

Gérard Leidet

Robert Mencherini, *Guerre froide, grèves rouges. Parti communiste, stalinisme et luttes sociales en France. Les grèves « insurrectionnelles » de 1947-1948*, préface de Maurice Agulhon, Paris, Syllepse, 1998.

« Guerre froide, grèves rouges ». Le titre choisi par l'auteur contient déjà la problématique centrale de cet ouvrage. Les âpres conflits sociaux de 1947 et 1948 présentent-ils un caractère « insurrectionnel » ? Robert Mencherini croise habilement les échelles pour répondre à cette question. Brossant tout d'abord les grands traits de ces quatre semaines « qui bouleversent la France », il montre en particulier que « tout

commence à Marseille » le 10 novembre 1947. Passant ensuite du terrain aux échelles nationale et internationale, Robert Mencherini détaille l'ensemble des raisons qui, depuis plusieurs mois, conduisaient vers une telle « émeute ». Il démontre que l'exaspération de la classe ouvrière dont le mécontentement était contenu depuis de longs mois ne permet pas plus de parler de grèves « insurrectionnelles » que du rôle de « chef d'orchestre clandestin » qu'aurait joué le PCF. Dans une troisième partie, l'auteur explique comment la rupture internationale, qui se matérialise autour du plan Marshall et conduit à la création du Kominform (réunion de Sklarska-Poreba en Pologne du 22 au 28 septembre 1947), amène le PCF à adopter une nouvelle stratégie différente de celle définie lors du congrès de Strasbourg (25 au 28 juin 1947). Avec « PCF, stalinisme et mouvement social », Robert Mencherini montre enfin que l'analyse des événements de 1947 conduit, à l'issue de débats agités au sein du comité central, à une dualité alliant « internationalisme » et enracinement social, à un durcissement idéologique et au renforcement de l'appareil du PCF. S'appuyant sur des sources encore inédites (les archives centrales du PCF et celles de Jules Moch, le ministre de l'Intérieur de l'époque), cet ouvrage permet de tirer de l'oubli « une insurrection froide » dont le souvenir tend à s'estomper au sein même du mouvement ouvrier.

Jean-Claude Lahaxe

Xavier Daumalin et Jean Domenichino (préface de Jean-Marie Guillon), 1936, *Le Front populaire. Marseille et sa région, Marseille, éditions Jeanne Laffitte, 2006, 22 euros.*

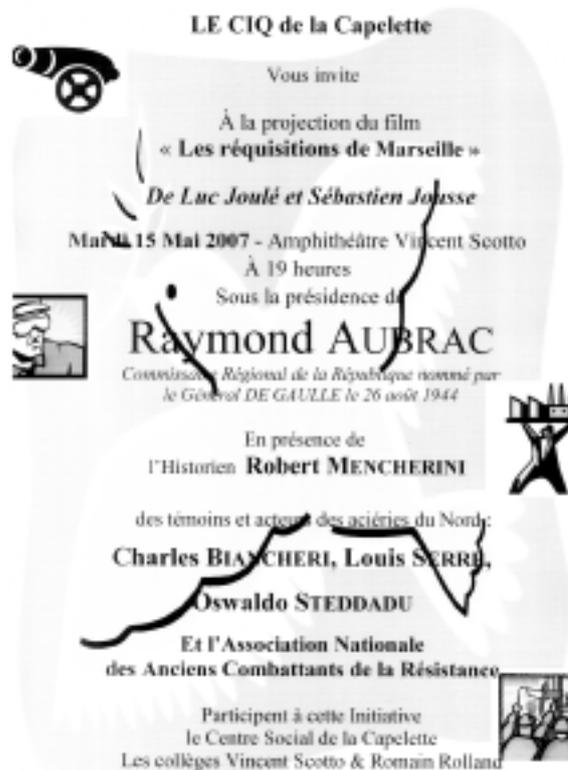
Le soixante-dixième anniversaire du Front populaire – événement social, politique et culturel³ – a été riche en production éditoriale. Le livre de Xavier Daumalin et Jean Domenichino constitue le « récit marseillais » de ces années 30 et tout en abordant la dimension régionale⁴ de l'événement les deux historiens articulent celle-ci à l'histoire nationale. L'ouvrage, constitué d'une approche chronologique en trois parties (à l'aube des années 30, au cœur de l'événement, dislocation et fin du Front populaire), présente tout d'abord les forces sociales en présence : partis politiques, mouvement syndical ouvrier et patronat. On retrouve ici la forte présence socialiste avec une SFIO qui demeure dominante, un Parti communiste qui émerge comme une force renouvelée à partir de 1935 en développant une double influence électorale et syndicale, une droite active reliée au patronat qui, d'abord divisée, se ressaisit face à « la peur du rouge »... S'interrogeant au début de leur ouvrage à propos de la gauche et de sa capacité à anticiper l'événement du Front populaire ou à « en suivre les principaux développements », les auteurs décèlent des particularités pour la région marseillaise : c'est le cas d'abord de la CGT réunifiée en janvier 1936 soit deux mois avant le congrès de réunification nationale de Toulouse. Ce dernier point permet de pointer aussi le rôle anticipatif des événements marseillais. sur un plan plus politique. En effet c'est aussi en juin 1934, un mois avant l'accord national que la SFIO et le Parti communiste signent le pacte départemental d'unité d'action. Enfin cette précocité du mouvement ouvrier marseillais trouve un écho du côté de la droite modérée : après les divisions du début des années 30, celle-ci entretient un « front commun » face notamment à la semaine de 40 heures et ici ce n'est pas la chambre de commerce mais la société pour la défense du commerce et de l'industrie de Marseille qui organise la riposte aux lois sociales de juin 1936.

L'ouvrage articule bien les trois moments de l'événement : l'élan unitaire qui permet l'émergence du rassemblement populaire, le rapport au pouvoir avec ses avancées historiques et ses limites, la dislocation du Front populaire. Au-delà de ces qualités centrées sur ce moment « crucial » qu'est le Front populaire – que l'on prendra ici dans une périodisation large, 1934-1938 – et comme l'écrit Jean-Marie Guillon dans sa préface : « Les deux historiens de l'UMR Telemme d'Aix-en-Provence apportent une contribution d'importance à la connaissance de l'entre-deux guerres dans une région sur laquelle la ville-port rayonne par sa presse (*Le Petit Marseillais et le Petit Provençal*), par ses entreprises (métallurgiques notamment) et ses banques, par ses facultés (médecine) et ses élites, par ses leaders politiques et syndicaux. »

Gérard Leidet

Notes

1. Cf. notre article, « Cultures et pratiques musicales en “pays noir” : fanfares et harmonies dans le bassin minier de Gardanne », *Le bulletin de PROMEMO* n° 4, janvier 2006, p. 11-17.
2. Voir dans ce numéro, le témoignage d'Edmond Nucho autour des mines et mineurs dans les Basses-Alpes.
3. Voir les notes de lecture du *bulletin de PROMEMO*, numéro spécial de novembre 2006, p. 22-28.
4. D'autres ouvrages abordent ce volet régional : Jacques Girault, *Le Var rouge. Les Varois et le socialisme de la fin de la 1^{re} Guerre Mondiale au milieu des années 1930*, Paris, publications de la Sorbonne, 1995. Robert Mencherini, *Histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône. Les années de crise 1930-1940*, Paris, Syllepse, 2004. Philippe Cottet, *Les Hautes-Alpes dans le Front populaire, 1936-1938, contribution à l'histoire sociale*, Gap, éd. Alpes travail, avec le soutien de l'union départementale CGT des Hautes-Alpes, 2006. Nous rendrons compte de ces trois ouvrages dans le prochain *Bulletin de PROMEMO*.



« Hommage à Lucie Aubrac »

Lucie Aubrac est morte, le mercredi 14 mars 2007, à Paris.

Je ne veux pas ici revenir sur l'engagement de cette héroïne – qualificatif qu'elle aurait refusé pour elle-même – et sur son rôle dans la création et le développement de la Résistance, en particulier du mouvement Libération. Ceux-ci ont été abondamment relatés, à juste titre, par les médias. Ces derniers ont toutefois plus insisté sur les aspects spectaculaires (l'organisation de l'évasion de son mari) que sur tout le quotidien que devait assumer – comme elle l'a écrit – une jeune femme à la fois professeur, épouse, mère et Résistante.

Je voudrais simplement rappeler que sa vie croise à plusieurs reprises celle de notre région. Au plus proche de nous, au cours de ces dernières années, on sait que Lucie Aubrac n'hésitait jamais, même handicapée par de graves ennuis de santé, à se déplacer pour faire connaître aux collégiens, lycéens et étudiants le message de la Résistance. C'est ce qu'elle fit à de nombreuses reprises en région PACA.

Mais on sait moins qu'à la Libération, membre de l'Assemblée consultative, elle se partagea, jusqu'en janvier 1945, entre Paris et Marseille où son mari, Raymond Aubrac était Commissaire régional de la République. Elle relate tous ces épisodes dans ses mémoires qu'il est indispensable de lire pour mieux connaître — au delà de la période marseillaise de la Libération, finalement de courte durée — celle qui estimait que « la Résistance se conjugue toujours au présent ».

L'équipe de PROMEMO assure Raymond Aubrac, leurs enfants et petits-enfants de toute son amitié.

Robert Mencherini

Lucie Aubrac, *Ils partiront dans l'ivresse*, Paris, Seuil, 1984.

Lucie Aubrac, *Cette exigeante liberté*, Entretiens avec Corinne Bouchoux, Paris, L'Archipel, 1997.

Raymond Aubrac, *Où la mémoire s'attarde*, Paris, Odile Jacob, 1996.

Laurent Douzou, *La Désobéissance, Histoire du mouvement Libération-Sud*, Paris, Odile Jacob, 1995.